



# Bulletin

## Santé périnatale et petite enfance

Date de publication : 08.07.2026

ÉDITION LA REUNION

# Surveillance de la santé périnatale

## Édito

La santé périnatale constitue un enjeu prioritaire de santé publique. Mieux connaître les situations territoriales est indispensable pour orienter les politiques publiques et adapter les réponses aux besoins des populations. La surveillance de la santé périnatale s'inscrit pleinement dans l'un des axes stratégiques de Santé publique France, visant à innover et à faire progresser les connaissances afin de renforcer l'efficacité des interventions en santé publique. La mise à disposition, d'indicateurs de périnatalité décrivant l'état de santé de la femme enceinte, du fœtus et du nouveau-né, de la grossesse au postpartum aux échelles régionale et départementale, constitue à ce titre une avancée majeure. Ce rapport présentant des indicateurs issus de différentes sources de données (SNDS, ENP, état civil...) permet d'enrichir les connaissances au niveau local, de mieux appréhender les disparités territoriales et d'identifier les enjeux spécifiques à chaque territoire.

A La Réunion, comme dans le reste de la France, la situation périnatale est marquée par des enjeux majeurs, parmi lesquels : baisse de la natalité, hausse du diabète gestationnel et défis liés à la santé mentale des femmes en période périnatale. La région se singularise par des taux relativement élevés de comportements à risque, comme le surpoids et/ou un diabète de type 1 ou 2, le non-respect des recommandations de couchage pour les nourrissons. Cependant, **La Réunion se distingue positivement notamment, par une bonne mise en œuvre des entretiens prénatals et postnatals précoces, offrant ainsi un levier pour améliorer l'accompagnement des parents et renforcer les actions de prévention.**

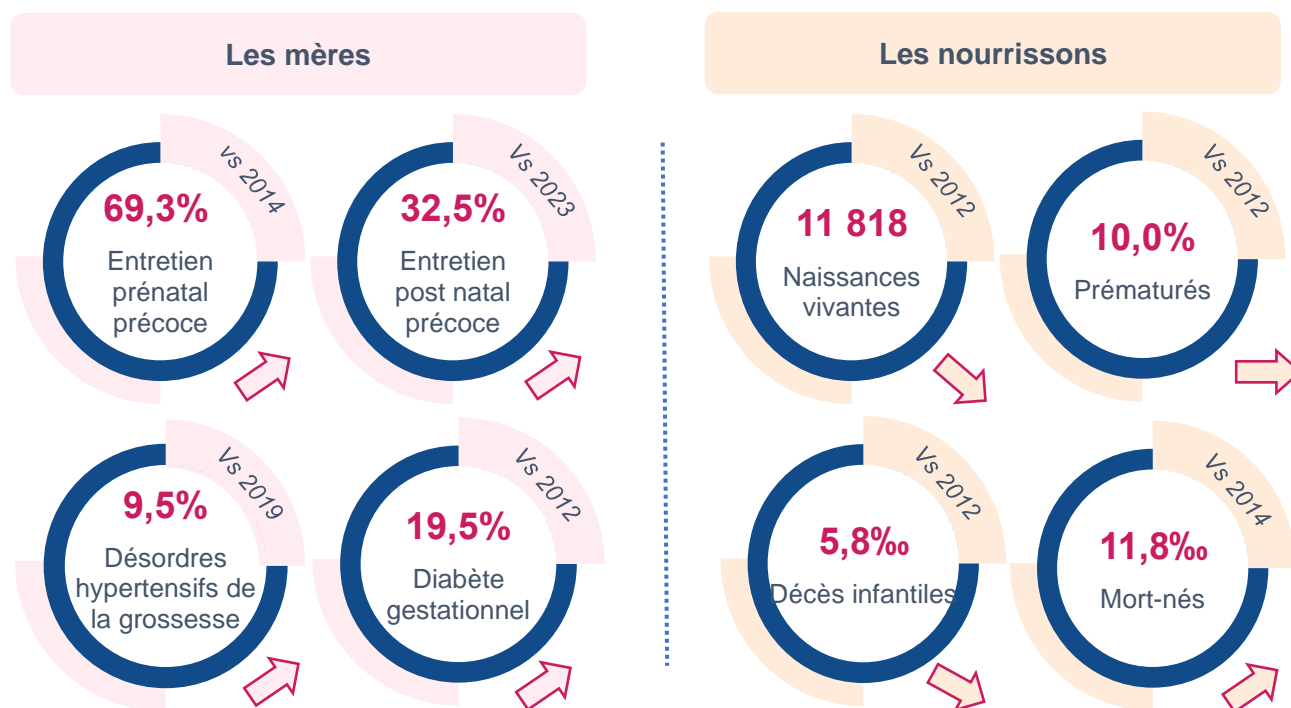
Ces travaux constituent ainsi un appui pour les décideurs publics, les institutions et les professionnels de santé. Ils apportent des éléments d'aide à la décision pour la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies territoriales adaptées. Ce panorama de la santé périnatale vise ainsi à accompagner la mise en œuvre d'actions ciblées et adaptées, au service de l'amélioration durable de la santé des femmes et des nouveau-nés à l'échelle régionale.

## SOMMAIRE

Édito.....	1
8 chiffres-clés à La Réunion en 2024.....	3
Autres points-clés à La Réunion .....	3
Caractéristiques socio-démographiques.....	4
Facteurs de risque et comportementaux .....	7
Grossesse et accouchement.....	10
Naissances vivantes .....	21
Post-partum.....	23
Mortalité .....	29
Prévention et promotion de la santé périnatale.....	38
Méthodologie .....	41

L'ensemble de ces données, accompagnées de leurs métadonnées incluant une description des requêtes utilisées, est accessible en open data sur la plateforme **ODISSE** de Santé publique France. Cette mise à disposition permet à chacun de consulter, réutiliser et analyser librement ces informations. Les sources de données et les analyses statistiques sont décrites à la fin de ce document.

## 8 chiffres-clés à La Réunion en 2024



## Autres points-clés à La Réunion

- La part des femmes de moins 20 ans ayant accouché en 2024 à La Réunion (5,7%) était 3 fois supérieur comparé à la France (1,8%)
- Les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME) ou C2S pour les femmes ayant accouché à La Réunion étaient 4 fois supérieurs (48,2%) au résultat de La France (17,4%) suggérant une précarité prédominante de la femme enceinte.
- La prévalence des femmes en situation de surpoids avant la grossesse (46,2 % en 2024) et du diabète préexistant (2,07 % en 2024) sont en hausse à La Réunion, comme en France entière.
- Les parts de fumeuses un an avant leur grossesse (29,4 %), sont plus élevées à La Réunion que celles observées en France entière en 2021 (26,8). Néanmoins, au 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse (8,7 %), la part de fumeuses est plus basse que celle constatée pour la France entière (11,9%).
- En 2021, 87,0 % des femmes ont tenté d'allaiter leur bébé, 81,4 % ont pu mettre en place un allaitement mixte ou exclusif en maternité et, à 2 mois, 66,0 % des enfants avaient un allaitement mixte ou exclusif
- En 2021, 15,2 % des nouveau-nés sont hospitalisés ou transférés à la naissance, un taux proche de la France entière (11,5 %).
- Seuls 75,8 % des nourrissons couchés sont systématiquement sur le dos deux mois après la naissance et 32,7 % sont principalement couchés dans le lit des parents (pratique à risque).
- Le taux de mortalité maternelle atteint 18,1 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2013-2018, soit un taux régional plus élevé observé qu'en France (11,1 décès pour 100 000).

## Caractéristiques socio-démographiques

Tableau 1. Indicateurs caractéristiques socio-démographiques – La Réunion

Indicateurs	Source	La Réunion	France
Nombre de naissances	Etat civil (2024)	<b>11 818</b>	<b>659 731</b>
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	Etat civil (2024)	<b>13,2</b>	<b>9,6</b>
<b>Caractéristiques démographiques des mères</b>			
Femmes ayant un âge inférieur à 20 ans (%)	SNDS (2024)	<b>5,7</b>	<b>1,8</b>
Femmes ayant un âge supérieur ou égal à 35 ans (%)	SNDS (2024)	<b>22,9</b>	<b>25,8</b>
Femmes avec un niveau d'étude supérieur au Baccalauréat (%)	ENP (2021)	<b>39,4</b> [36,4 - 42,7]	<b>58,0</b> [57]
Femmes nées à l'étranger (%)	Etat civil (2024)	<b>8,0</b>	<b>26,2</b>
<b>Cadre de vie</b>			
Femmes vivant en couple (%)	ENP (2021)	<b>59,4</b> [56,2 - 62,6]	<b>90,6</b> [90]
Exercice d'un emploi de la mère pendant la grossesse (%)	ENP (2021)	<b>44,2</b> [41,0 - 47,4]	<b>68,1</b> [67]
Bon sentiment d'aisance financière <sup>1</sup> (%)	ENP (2021)	<b>46,3</b> [43,1 - 49,6]	<b>57,7</b> [56]
Bénéficiaire AME ou C2S (%)	SNDS (2024)	<b>48,6</b>	<b>17,4</b>
Bénéficiaire AME (%)	SNDS (2024)	<b>0,4</b>	<b>2,5</b>
Bénéficiaire C2S (%)	SNDS (2024)	<b>48,2</b>	<b>14,9</b>

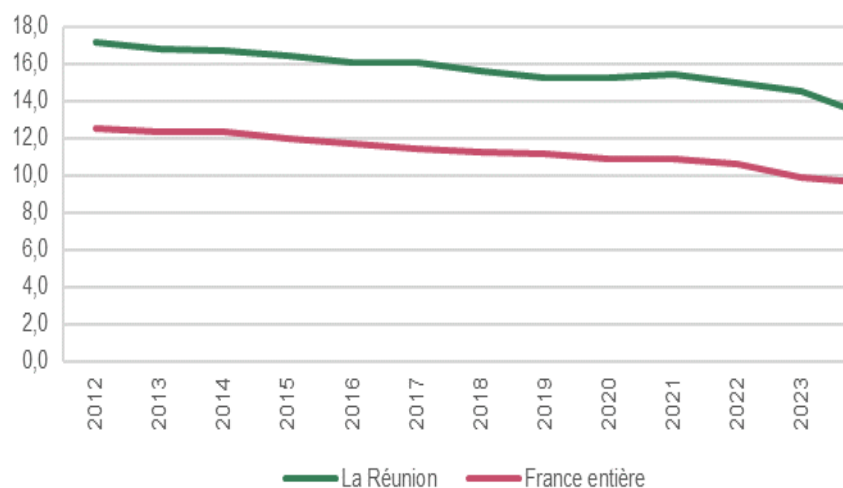
<sup>1</sup> Sentiment d'aisance financière = "ça va" ou "plutôt à l'aise" ou "vraiment à l'aise"

\* : p < 0.1 ; \*\* : p < 0.05 ; \*\*\* : p < 0.001

## Natalité

Selon les données de l'Etat-civil, près de 11 818 naissances ont été enregistrées en 2024 à La Réunion, soit un taux de natalité de 13,2 naissances pour 1 000 habitants (13,2 ‰). Ce taux était significativement supérieur au taux de natalité en France (9,6 ‰) et suivait la même évolution à la baisse. Sur la période de 2012 à 2024, le taux de natalité régional est passé de 17,1 ‰ à 13,2 ‰, soit environ 2 470 naissances en moins par rapport à 2012 (**Figure 1**).

Figure 1. Evolution du taux de natalité (pour 1 000 habitants) en France entière et La Réunion, par lieu de domicile, période 2012-2024



Source : Etat civil

## Caractéristiques démographiques

Selon les données du Système National des Données de Santé (SNDS), un peu moins d'un quart des femmes ayant accouché en 2024 à La Réunion (22,9 %) étaient âgées de 35 ans ou plus. Cette proportion, était inférieure au niveau national (25,8 %) et, en constante progression depuis 2020 (

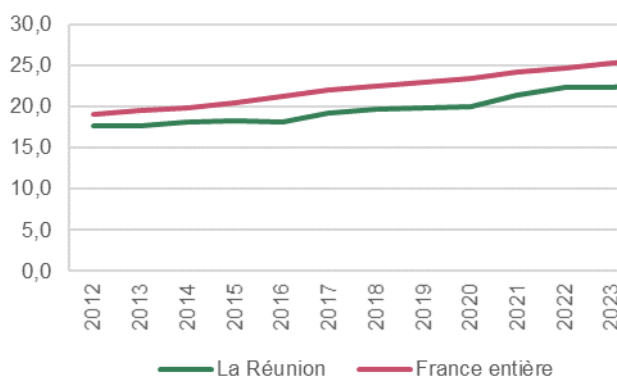
**Figure 2).**

Sur la même période (2012-2024), la part des femmes âgées de moins de 20 ans était en diminution, passant de 9,8 % à 5,7 % (**Tableau 1**). La part des femmes de moins 20 ans ayant accouché en 2024 à La Réunion (5,7%) était 3 fois supérieur par rapport à la France (1,8%).

### L'âge maternel est un facteur de risque de plusieurs complications de la grossesse

Des événements périnataux défavorables, y compris faible poids à la naissance, naissance prématurée, anomalies congénitales et mortalité infantile, sont plus fréquents lorsque les mères sont adolescentes ou âgées de plus de 35 ans avec un risque accru au-delà de 40 ans.

**Figure 2. Evolution de la part des femmes âgées de 35 ans ou plus lors de l'accouchement (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

En 2021, selon les données de l'Enquête Nationale Périnatale (ENP), 39,5 % des femmes ayant accouché à La Réunion avaient un niveau d'étude supérieur au Bac (58,0 % au niveau national) (**Tableau 1**) soit près de 20 points de moins par rapport au niveau national.

En 2024, d'après les données de l'Etat civil, 8,0 % des femmes accouchant à La Réunion étaient nées à l'étranger (26,2 % au niveau national) (**Tableau 1**). En 2018, elles étaient 7,3 %.

## Cadre de vie

D'après les données de la dernière ENP de 2021, la situation conjugale des femmes ayant accouché à La Réunion était différente du niveau national.

Seulement, 59,4 % des femmes, se déclaraient en couple, dans le même logement (France = 90,6 %, **Tableau 1**). L'exercice d'un emploi des femmes durant la grossesse était également moins fréquent à La Réunion qu'au niveau national : 44,2 % d'entre elles déclaraient occuper un emploi pendant leur grossesse contre 68,1 % au niveau national.

En 2021, le sentiment d'aisance financière des mères à La Réunion (46,3 %) était lui aussi inférieur de plus de 10 points par rapport au niveau national (57,7 %) soit l'un des plus faibles parmi l'ensemble des régions de la France.

### En France, deux dispositifs permettent l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité

- La Complémentaire santé solidaire (C2S) gratuite (ex CMU-C) offre une prise en charge gratuite des soins de santé aux résidents légaux dont les revenus annuels sont inférieurs à 60 % du seuil de pauvreté.
- L'Aide médicale de l'État (AME) permet de bénéficier d'une couverture médicale gratuite pour les personnes étrangères en situation irrégulière, notamment pour les soins urgents et essentiels.

Les indicateurs issus du SNDS concernant l'AME et la C2S gratuite doivent être interprétés avec prudence. Plusieurs tables sources existent, et leur combinaison peut varier selon les approches. Dans ce bulletin, nous avons retenu les femmes ayant bénéficié de ces dispositifs à tout moment entre le début de la grossesse et deux mois après l'accouchement.

Il est important de noter que l'accès effectif à ces dispositifs dépend de démarches administratives, ce qui peut influencer les disparités observées et leur évolution dans le temps.

En 2024, à La Réunion, 48,6 % des femmes ayant accouché étaient en situation de faibles revenus, bénéficiaires soit de la Complémentaire santé solidaire (C2S) gratuite, soit de l'Aide médicale de l'État (AME). Cette proportion était de 48,3 % en 2014 et reste chaque année très supérieure (4 fois plus de bénéficiaires) au niveau national, y compris en 2024 (France = 17,4 %) (**Figure** ).

**Figure 3. Evolution de la part des femmes bénéficiaires de la C2S ou de l'AME lors de l'accouchement (en %), France entière et La Réunion, période 2014-2024**



Source : SNDS

### La précarité socio-économique aggrave les risques pour la mère et le nourrisson

Chez la mère, elle est associée à un accès limité aux soins prénatals, une alimentation déséquilibrée, un stress chronique et une exposition accrue aux facteurs de risque (tabagisme, environnement défavorable), augmentant les complications (hypertension, dépression post-partum). Pour le nourrisson, elle se traduit par un risque élevé de prématurité, de retard de croissance in utero et de mortalité infantile.

Concernant l'AME, 0,4 % des femmes qui accouchaient à La Réunion étaient en situation irrégulière sur le territoire français et en étaient bénéficiaires en 2024 (2,5 % au niveau national). La part des femmes bénéficiaires de l'AME à La Réunion a très peu évolué ces dernières années, elle était de 0,1 % en 2014 (**Tableau 1**).

Concernant la C2S gratuite (ex CMU-C), la proportion de femmes bénéficiaires à La Réunion était de 48,2 % en 2024, significativement supérieure au niveau national (14,9 %) et stable ces dernières années (48,2 % en 2014). A noter que le plafond maximal de ressources annuelles pour bénéficier

de la C2S a également augmenté sur la même période, passant de 8 645 € pour une personne seule en 2014 à 10 166 € pour une personne seule en 2024 (**Tableau 1**).

## Facteurs de risque et comportementaux

**Tableau 2. Indicateurs facteurs de risque et comportementaux – La Réunion**

Indicateurs	Source	La Réunion	France	p-value
<b>Traitement de l'infertilité</b>				
Traitement de l'infertilité (%)	ENP (2021)	<b>4,5</b> [3,2 - 6,0]	<b>6,5</b> [6,0 - 6,9]	**
<b>Facteur de risque</b>				
Femme en surpoids ou obésité pré-conception (%)	ENP (2021)	<b>46,2</b> [42,9 - 49,5]	<b>37,9</b> [37,0 - 38,7]	***
Femme présentant un diabète (type I ou II) préexistant à la conception (%)	SNDS (2024)	<b>2,07</b>	<b>0,92</b>	***
Femme présentant une hypertension artérielle (HTA) chronique (%)	SNDS (2024)	<b>2,83</b>	<b>1,63</b>	***
<b>Tabagisme</b>				
Fumeuses 1 an avant la grossesse (%)	ENP (2021)	<b>29,0</b> [26,5 - 32,4]	<b>26,8</b> [26,0 - 27,6]	*
Fumeuses au 3 <sup>ème</sup> trimestre de grossesse (%)	ENP (2021)	<b>8,8</b> [7,0 - 10,8]	<b>11,8</b> [11,3 - 12,4]	**
Fumeuses 2 mois post-partum (%)	ENP (2021)	<b>15,2</b> [11,4 - 19,7]	<b>15,1</b> [14,2 - 16,0]	

\* : p < 0.1 ; \*\* : p < 0.05 ; \*\*\* : p < 0.001

### Traitement de l'infertilité

Selon les données de l'ENP 2021, 4,5 % des femmes venant d'accoucher à La Réunion déclaraient avoir suivi un traitement contre l'infertilité avant leur grossesse (ex : fécondation in vitro, insémination artificielle), taux inférieur à celui observé en France entière (6,5 %) (**Tableau 2**)

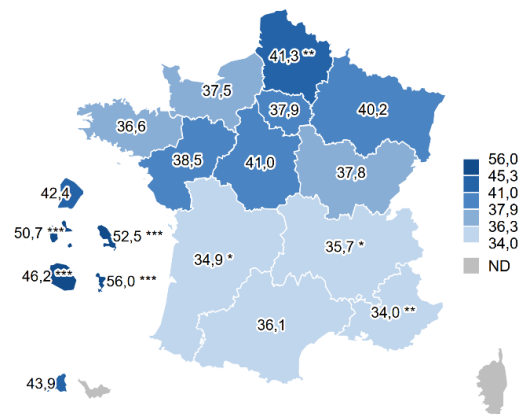
### Facteurs de risque

En 2021, la prévalence des femmes en situation de surpoids ou obésité (indice de masse corporelle supérieur à 25) avant la grossesse à La Réunion était de 46,2% soit supérieur au résultat observé (37,9%) en France hexagonale (**Carte 1**).

#### **Le surpoids chez la femme enceinte est un facteur de risque de plusieurs complications de la grossesse**

Le surpoids ou l'obésité chez la femme enceinte exposent à des risques accrus de complications, tant pour la mère que pour l'enfant. Chez la mère, ces conditions favorisent notamment : l'hypertension artérielle gravidique, le diabète gestationnel, les thromboses veineuses (comme les phlébites). Pour le nourrisson, les risques incluent la prématurité, les anomalies congénitales, un poids de naissance élevé (macrosomie), un risque accru de mort fœtale in utero.

**Carte 1. Part des femmes en situation de surpoids ou obésité avant la grossesse (en %) par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$  ; ND = non disponible

La prévalence du diabète préexistant (type 1 ou 2) à La Réunion se caractérise par un niveau deux fois supérieur (2,07%) à celui constaté en France (0,92%), (**Figure 4**) avec une tendance à la hausse depuis 2021. Cette même tendance était observée en France entière (0,92 % en 2024), avec une hausse accélérée depuis 2020 (**Figure 4**).

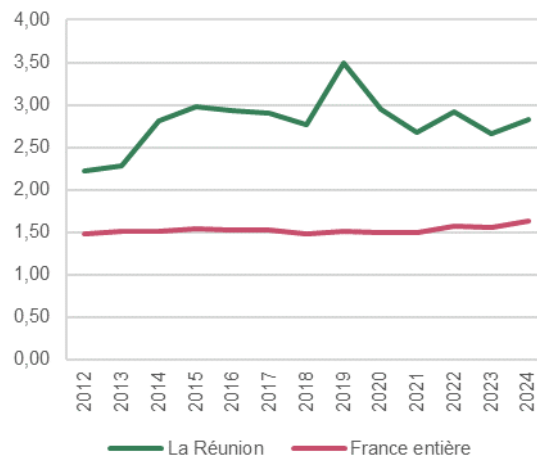
**Figure 4. Evolution de la part des femmes présentant un diabète (type I ou II) préexistant à la conception (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

Après une baisse en 2023, la prévalence des femmes enceintes présentant une hypertension artérielle (HTA) chronique progressait très modérément en 2024 (de 2,7 % à 2,8 % en 2024). En 2024, la prévalence était significativement plus élevée à La Réunion (2,8%) qu'en France entière (1,63 %) (**Figure 5**).

**Figure 5. Evolution de la part des femmes enceintes ayant une hypertension artérielle chronique (en %), France entière et à La Réunion période 2012-2024**



Source : SNDS

## Tabagisme

Les indicateurs présentés ici concernent la consommation de tabac (cigarettes industrielles et tabac à rouler), à l'exclusion des cigarettes électroniques et autres produits du vapotage.

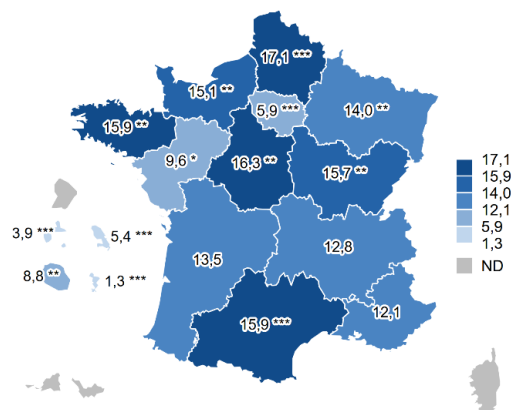
### La consommation de tabac durant la grossesse est un facteur de risque majeur de morbidité materno-fœtale

Les effets néfastes, tels que placenta prævia, grossesse extra-utérine, faible poids à la naissance, prématurité, sur la santé de la mère et de l'enfant sont bien documentés.

En 2021, 29,0 % des femmes déclaraient fumer un an avant leur grossesse à La Réunion (versus 26,8 % en France entière) (**Tableau 2**)

Cette proportion diminuait au 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse avec un taux de fumeuses de 8,8 % (versus 11,8 % en France entière), pour remonter à 2 mois du post-partum (15,2 %) (versus 15,1 % en France entière).

**Carte 2. Part des femmes fumeuses 1<sup>er</sup> trimestre de grossesse (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* : p<0,10 ; \*\* : p<0,05 ; \*\*\* : p<0,001 ND = non disponible

# Grossesse et accouchement

## Tableau 3. Indicateurs grossesse et accouchement – La Réunion

Indicateurs	Source	La Réunion	France	p-value
<b>Suivi de la grossesse</b>				
Préparation à la naissance chez les primipares (%)	ENP (2021)	77,4 [72,2 - 81,7]	79,5 [78,3 - 80,6]	
Préparation à la naissance chez les multipares (%)	ENP (2021)	32,3 [28,5 - 36,1]	34,4 [33,3 - 35,6]	
Entretien prénatal précoce (%)	SNDS (2024)	69,3	62,1	***
<b>Prévention</b>				
Prise d'acide folique avant la grossesse (%)	ENP (2021)	12,0 [10,0 - 14,3]	27,2 [26,4 - 28,1]	***
Conseil pour limiter la transmission du cytomégalo virus (CMV) (%)	ENP (2021)	7,1 [5,6 - 9,0]	15,7 [15,1 - 16,4]	***
Vaccination grippe proposée (%)	ENP (2021)	16,3 [14,0 - 18,9]	56,4 [55,6 - 57,3]	***
Vaccination grippe effectuée (%)	ENP (2021)	3,4 [2,4 - 4,8]	29,0 [28,2 - 29,8]	***
Vaccination coqueluche au cours des 10 dernières années (%)	ENP (2021)	56,2 [50,8 - 61,2]	66,7 [65,5 - 68,0]	***
<b>Pathologies de la grossesse</b>				
Femmes à risque pour le diabète gestationnel (à dépister) (%)	ENP (2021)	73,9 [71,0 - 76,7]	64,1 [63,2 - 64,9]	***
Dépistage du diabète gestationnel (%)	SNDS (2024)	98,0	89,5	***
Diabète gestationnel (%)	SNDS (2024)	19,5	15,0	***
Désordres hypertensifs de la grossesse (%)	SNDS (2024)	9,5	5,5	***
HTA Gestationnelle (%)	SNDS (2024)	4,1	2,2	***
Prééclampsie (%)	SNDS (2024)	4,1	2,5	***
<b>Santé mentale</b>				
Grossesse non souhaitée ou non planifiée <sup>1</sup> (%)	ENP (2021)	23,7 [20,9 - 26,5]	17,1 [16,5 - 17,8]	***
Mauvais vécu de la grossesse <sup>2</sup> (%)	ENP (2021)	14,6 [12,4 - 17,0]	12,5 [11,9 - 13,1]	*
Tristesse ou anhédonie pendant la grossesse (%)	ENP (2021)	38,1 [35,0 - 41,3]	31,9 [31,1 - 32,8]	***
Consultation d'un professionnel pour difficultés psychologiques pendant la grossesse (%)	ENP (2021)	7,2 [5,6 - 9,0]	8,8 [8,3 - 9,3]	*
<b>Lieu d'accouchement</b>				
Maternité de type 1 (%)	SNDS (2023)	6,8	16,1	***
Maternité de type 2A (%)	SNDS (2023)	29,7	28,4	***
Maternité de type 2B (%)	SNDS (2023)	15,7	24,3	***
Maternité de type 3 (%)	SNDS (2023)	47,8	31,2	***
Accouchement dans une maternité ayant moins de 1 000 accouchements par an	SNDS (2024)	13,1	19,2	***
Temps de transport pour aller accoucher supérieur à 45 minutes (% accouchements à terme)	ENP (2021)	9,0 [6,9 - 10,8]	7,7 [7,2 - 8,2]	
<b>Mode d'accouchement</b>				
Accouchement par Césarienne (%)	SNDS (2024)	21,4	22,0	
Césarienne programmée (%)	SNDS (2024)	5,1	7,0	***
Accouchement par voie Basse (%)	SNDS (2024)	78,6	78,0	
Voie basse non instrumentale (VBNI) (%)	SNDS (2024)	69,7	66,9	***
Episiotomie sur VBNI (% VBNI)	SNDS (2024)	1,9	2,8	***
Episiotomie sur VBNI Primipare (% VBNI primipare)	SNDS (2024)	4,2	5,5	**
Episiotomie sur VBNI Multipare (% VBNI multipare)	SNDS (2024)	0,8	1,1	**
<b>Complications</b>				
Hémorragie post-partum (HPP) (%)	SNDS (2024)	11,5	7,3	***
HPP sévère (%)	SNDS (2024)	1,61	1,00	***
Déchirure sévère (%)	SNDS (2024)	1,20	1,36	

<sup>1</sup> Réaction à la découverte de la grossesse = "non souhaitée" ou "souhaitée plus tard"

<sup>2</sup> Vécu psychologique pendant la grossesse = "Assez mal" ou "Mal"

\* : p < 0.1 ; \*\* : p < 0.05 ; \*\*\* : p < 0.001

## Suivi de la grossesse

**Un suivi de grossesse régulier et de qualité, incluant des temps dédiés comme l'Entretien Prénatal Précoce (EPP) et la préparation à la naissance, est un levier clé pour réduire les risques maternels et néonataux.**

En 2024, selon les données du SNDS, 69,3 % des femmes ayant accouché à La Réunion ont bénéficié d'un Entretien Prénatal Précoce (EPP) plaçant La Réunion parmi les régions pour lesquelles ce taux était significativement supérieur au niveau national (62,1 %). La réalisation de l'EPP a pratiquement augmenté de près de 10 points depuis 2020 (59,7 %) (**Figure 6**).

Il est à noter l'écart important entre les données autodéclarées dans l'ENP 2021, puisque 32,3 % des femmes ayant accouché à La Réunion déclaraient avoir bénéficié d'un EPP (données non présentées), versus en 2024 69,3 % selon le SNDS. Cet écart pourrait s'expliquer par une méconnaissance de l'EPP par les femmes, qui ne l'identifient pas comme une consultation spécifique parmi leurs suivis prénataux, et un codage différent dans le SNDS, où des consultations standards pourraient être enregistrées à tort comme des EPP.

**Figure 6. Evolution de la part des femmes ayant eu un entretien prénatal précoce (en %), France entière et à La Réunion, période 2014-2024**



Source : SNDS

En 2021, les primipares effectuaient la préparation à la naissance dans 77,4 % des cas contre 32,3 % parmi les multipares. Les cours de préparation étaient davantage moins suivis à La Réunion qu'au niveau national où ces proportions atteignaient respectivement 79,5 % et 34,4 % (**Tableau 3**).

## Prévention

**Une prescription systématique de folates par voie orale au moins 4 semaines avant la conception est recommandée en prévention des anomalies de fermeture du tube neural (AFTN) (HAS 2009).**

En 2021, seulement 12,0 % des femmes à La Réunion déclaraient avoir pris de l'acide folique avant la grossesse. Ce chiffre demeurait faible par rapport à celui France entière (27,2%) et au regard des recommandations actuelles. Ce résultat pourrait refléter un manque d'anticipation ou d'information pré-conceptionnelle (**Tableau 3**).

La prévention du cytomégalo­virus (CMV), basée sur des mesures d'hygiène simples mais cruciales, devrait systématiquement être expliquée à toutes les femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse (HCSP 2018 ; CNGOF 2019). Cette infection représente la première cause infectieuse de handicap non génétique chez l'enfant (surdité, retard psychomoteur).

En 2021, seulement 7,1 % des femmes à La Réunion déclaraient avoir reçu les conseils de prévention contre le CMV, une proportion inférieure à la moyenne nationale (15,7 %) (**Tableau 3**).

En 2026, quatre vaccins sont recommandés aux femmes enceintes (coqueluche, grippe, Covid-19 et bronchiolite) afin de protéger la mère, le fœtus et le nourrisson des infections (HAS 2025).

Au moment de l'ENP 2021, seules les vaccinations contre la coqueluche et la grippe étaient disponibles et recommandées. En 2021, à La Réunion, la vaccination grippale était proposée à 16,3 % des femmes enceintes, mais seulement 3,4 % ont effectivement été vaccinées, révélant un fort décalage entre la proposition et l'adhésion (**Tableau 3**).

La proportion de femmes vaccinées contre la coqueluche au cours des 10 dernières années était plus élevée : 56,2 %, ce qui témoigne d'une meilleure intégration de cette recommandation. En revanche, la proportion de femmes vaccinées contre la coqueluche à La Réunion était plus faible en qu'en France hexagonale (**Tableau 3**).

## Pathologies de la grossesse

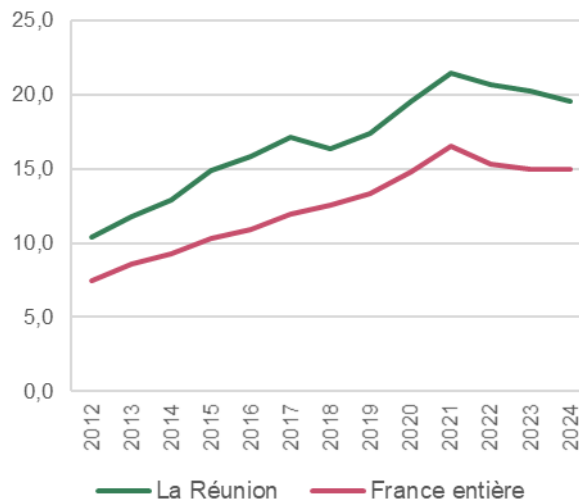
En France, le dépistage ciblé chez les femmes présentant au moins un des facteurs de risque de diabète gestationnel (âge supérieur à 35 ans, surpoids ou obésité, antécédent familial de diabète au premier degré, antécédent personnel de diabète gestationnel ou d'enfant macrosome) est recommandé depuis 2010 (CNGOF 2010).

En 2021, selon les données de l'ENP, 73,9 % des femmes ayant accouché à La Réunion répon­daient à ces critères de risque. Cependant, selon les données du SNDS, en 2024, plus de 9 femmes sur 10 (98,0 %) ont bénéficié d'un dépistage du diabète gestationnel au cours de la grossesse, soit un pourcentage proche d'un dépistage universel et non sur facteurs de risque (**Tableau 3**). Ce taux figurait parmi les plus élevés de l'Hexagone, après la Corse (94,0 %) et a peu évolué au cours du temps (96,0 % en 2012).

Entre 2012 et 2021, la prévalence du diabète gestationnel a presque doublé à La Réunion, passant de 10,4 % à 19,5 %, avant de diminuer à partir de 2022 (**Figure 7**). Cette même évolution défavorable était observée dans le reste de la France.

En 2024, la prévalence du diabète gestationnel à La Réunion (19,5 %) était significativement plus élevée qu'au niveau national (15,0 %).

**Figure 7. Evolution de la part des femmes avec un diabète gestationnel (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

En 2024, 9,5 % des accouchements à La Réunion étaient associés à un désordre hypertensif de la grossesse (HTA chronique, HTA gestationnelle ou prééclampsie), versus 8,1 % en 2019. Une évolution similaire était observable en France entière (**Figure**).

La part des accouchements à La Réunion associés à une désordre hypertensif restait plus élevé que le niveau constaté en France.

**Figure 8. Evolution de la part des femmes avec un désordre hypertensif (en %), France entière et à La Réunion, période 2019-2024**

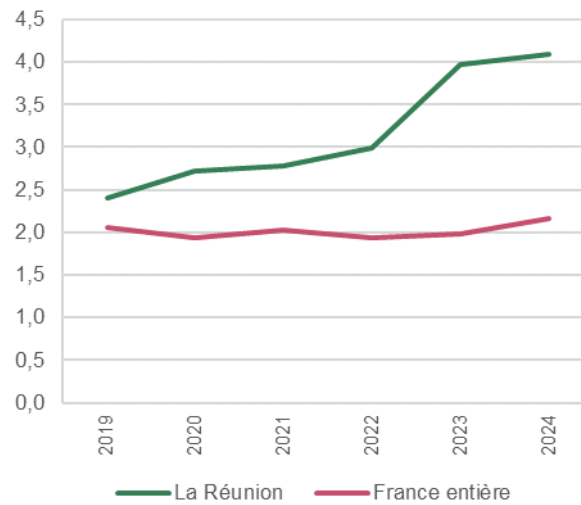


Source : SNDS

**L'HTA gestationnelle (dite aussi « gravidique ») se définit par une élévation de la pression artérielle (> 140/90 mmHg) après la 20<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée.**

En 2024, la part des femmes à La Réunion présentant une HTA gestationnelle (4,1 %) demeurait supérieure au niveau national (2,2 %). Depuis 2022, il est constaté une progression de la part des femmes avec une HTA gestationnelle suivant la même dynamique que la France entière (**Figure 9**).

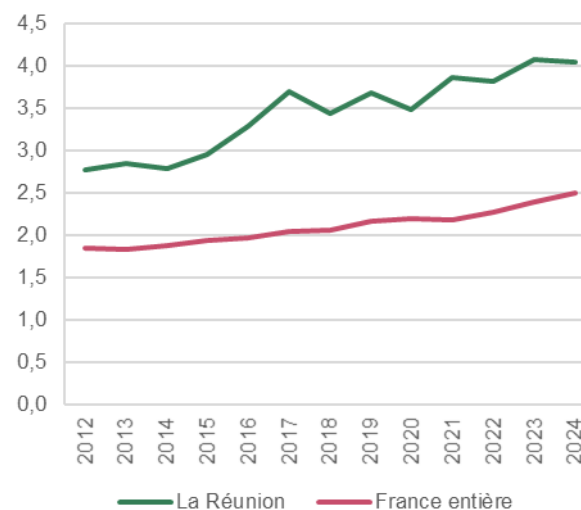
**Figure 9. Evolution de la part des femmes avec un HTA gestationnelle (en %), France entière et à La Réunion, période 2019-2024**



Source : SNDS

La prééclampsie, associée à une HTA et une protéinurie après la 20<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée, a vu sa prévalence augmenter modérément entre 2012 (3,7 %) et 2024 (4,1 %) (**Figure 10**). La part des femmes avec une prééclampsie associée à une HTA était supérieure en 2024 (4,1%) en comparaison France entière (2,5%).

**Figure 10. Evolution de la part des femmes avec une prééclampsie associée à une HTA (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



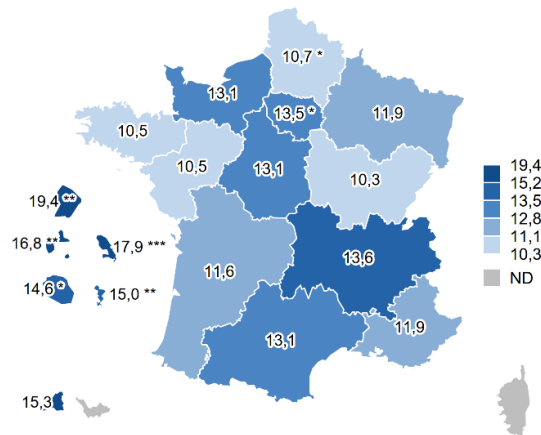
Source : SNDS

## Santé mentale

En 2021, plus de deux femmes sur 10 (23,7%) à La Réunion déclaraient qu'elles auraient aimé être enceintes plus tard ou ne pas être enceintes, un résultat supérieur de celui de la France entière (17,1 %)

Toujours en 2021, 14,6 % des femmes à La Réunion déclaraient un mauvais vécu psychologique de la grossesse. **(Carte 3)** soit, un résultat supérieur en comparaison des autres régions françaises.

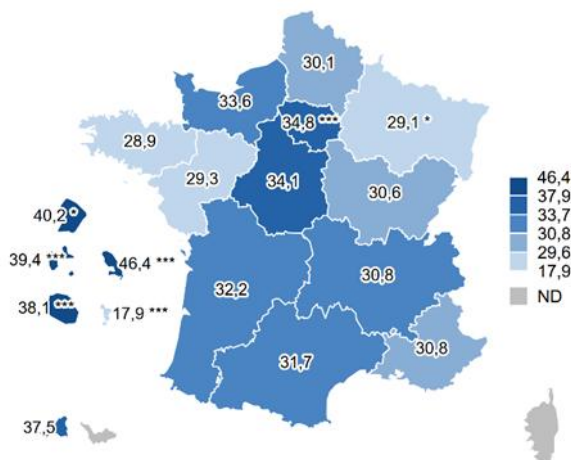
**Carte 3. Part des femmes déclarant un « mauvais vécu de leur grossesse » (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$  ND = non disponible

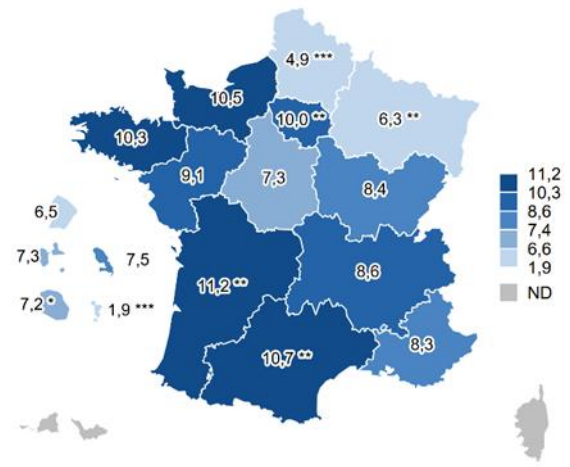
En 2021, plus d'une femme sur 3 La Réunion (38,1 %) déclaraient un sentiment de tristesse ou d'anhédonie pendant au moins deux semaines durant la grossesse soit un résultat supérieur de celui en France entière (31,9 %) **(Carte 4)**. En parallèle, 7,2 % des femmes ont déclaré avoir consulté un professionnel pendant la grossesse pour des difficultés psychologiques soit un recours moins important en comparaison de la France entière (8,8 %) **(Carte 5)**.

**Carte 4. Part des femmes ayant déclaré un sentiment de tristesse ou d'anhédonie pendant la grossesse (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$  ND = non disponible

**Carte 5. Part des femmes ayant consulté un professionnel pour difficultés psychologiques pendant la grossesse (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$  ND = non disponible

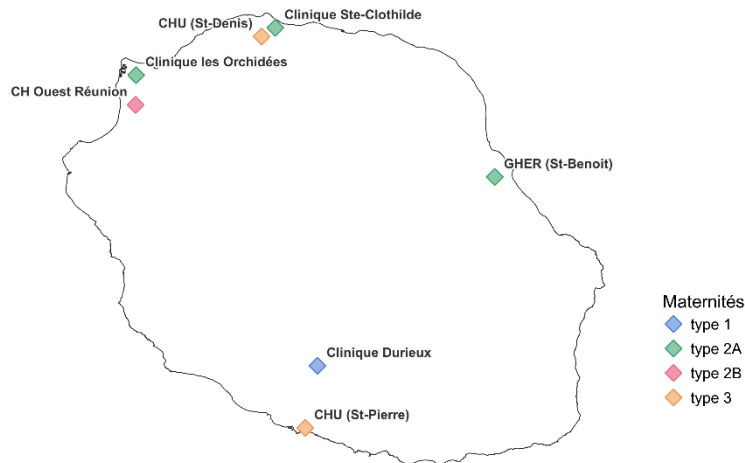
## Lieu d'accouchement

### Type de maternités

Depuis des décrets de 1998, les maternités sont définies en 4 types de maternité selon le niveau de soins néonataux (**Carte 6**).

- Type 1 : obstétrique seule
- Type 2A : obstétrique et néonatalogie
- Type 2B : obstétrique, néonatalogie et soins intensifs de néonatalogie
- Type 3 : obstétrique, néonatalogie, soins intensifs de néonatalogie et réanimation néonatale.

### Carte 6. Répartition des maternités La Réunion, selon le type, au 31 décembre 2024



Source : DREES

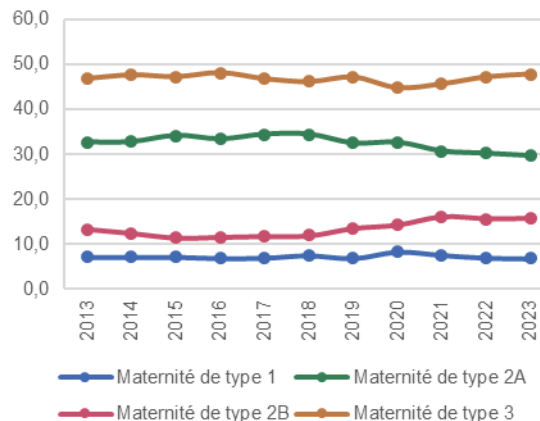
### Réduction du nombre de maternités

Entre 2013 et 2023, le nombre de maternités dans l'Hexagone a diminué passant de 514 à 443 établissements [2]

En 2023, la répartition des accouchements selon le type de maternité était la suivante chez les femmes résidant à La Réunion : 6,8 % en type 1, 29,7 % en type 2A, 15,7 % en type 2B et 47,8 % en type 3.

La région La Réunion affichait des proportions d'accouchements en maternités de type 3 supérieures de plus de 15 points à la moyenne nationale (31,2 %) (**Figure 11**).

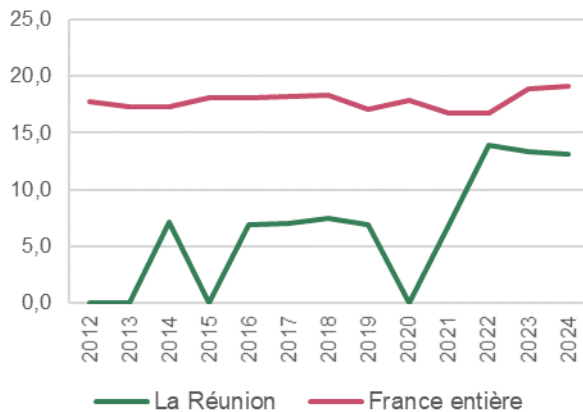
**Figure 11. Evolution de la répartition des accouchements selon le type de maternité La Réunion (en %), période 2013-2023**



Source : SNDS

En 2024 pour La Réunion, près d'un accouchement sur cinq (13,1 %) avait lieu dans une maternité réalisant moins de 1 000 accouchements par an, un chiffre en hausse depuis 2020 (**Figure 12**). Malgré la fermeture de nombreuses petites structures, cette proportion reste inchangée, suggérant que la baisse de la natalité entraîne le passage progressif de maternités de taille moyenne sous le seuil des 1 000 accouchements annuels.

**Figure 12. Evolution de la part des accouchements réalisés dans une maternité enregistrant moins de 1 000 accouchements sur l'année (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

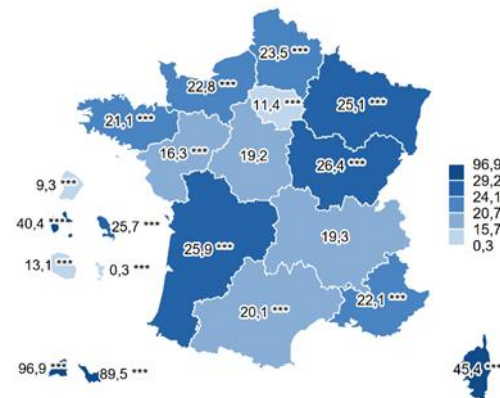
#### Maternité éloignée : hébergement et transport

Depuis 2022, les femmes enceintes qui habitent à plus de 45 minutes d'une maternité peuvent bénéficier d'un dispositif appelé « Engagement maternité » : la prise en charge d'un hébergement temporaire à proximité de la maternité à l'approche du terme de l'accouchement et la prise en charge des transports correspondants.

En 2021, pour la région La Réunion, 9,0 % déclarait avoir mis au moins 45 minutes de temps de trajet pour atteindre la maternité (**Tableau 3**).

Dans l'Hexagone (hors Corse), cette proportion variait significativement de 4,5 % [3,3 - 6,1] en Hauts-de-France à 14,3 % [11,0 - 18,1] en Bourgogne-Franche-Comté. Dans les DROM, elle variait de 9,0 % à La Réunion [6,9 - 10,8] à 12,9 % [10,1 - 16,2] en Guadeloupe.

**Carte 7. Part d'accouchements réalisés dans une maternité enregistrant moins de 1 000 accouchements sur l'année (en %), par région de domicile, 2024**

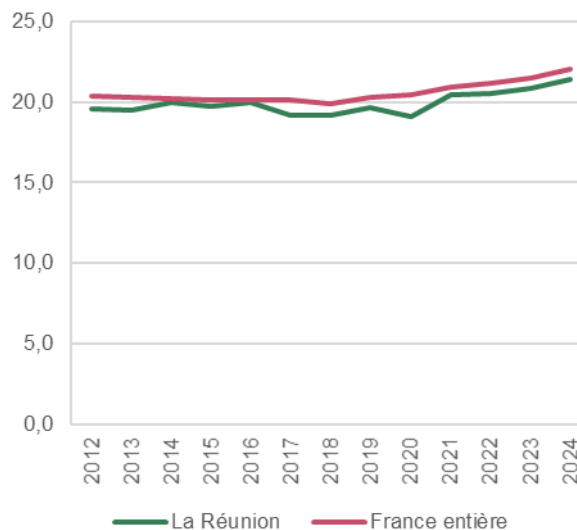


Source : SNDS ; \* : p<0,10 ; \*\* : p<0,05 ; \*\*\* : p<0,001  
ND = non disponible

## Mode d'accouchement

A La Réunion entre 2012 et 2024, la part des césariennes a augmenté pour passer de 19,6 % à 21,4 % (**Figure 13**). En 2024, le niveau de césariennes à La Réunion est équivalent à celui de la France (22,0 %). Depuis 2021, il est constaté une progression modérée de la part des césariennes (Figure 13) à La Réunion comme pour la France.

**Figure 13. Evolution de la part des césariennes (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



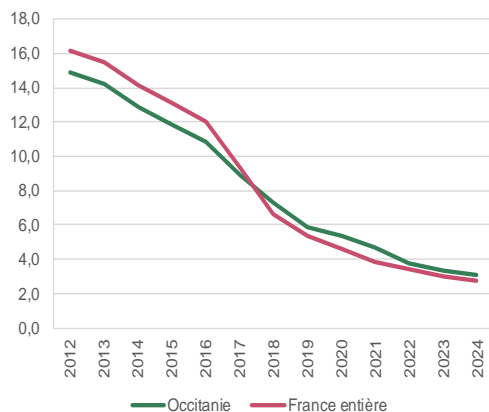
Source : SNDS

La pratique de l'épisiotomie (section de la muqueuse vaginale et des muscles superficiels du périnée afin d'agrandir l'orifice de la vulve pour faciliter le passage de l'enfant lors de l'accouchement) a beaucoup diminué depuis 2012 à La Réunion suivant la même dynamique que France entière.

En effet, 16,4 % des femmes qui accouchaient par voie basse non instrumentale (VBNI) avaient eu une épisiotomie en 2012, versus seulement 2,4 % en 2024 (**Figure 14**). C'était entre 2016 et 2020 que la diminution a été la plus rapide (**Figure 14**).

Des études complémentaires sont nécessaires pour explorer un éventuel lien entre taux d'épisiotomie sur VBNI et sur VBI (non présenté ici) et taux de déchirure sévère à partir des données régionales. Les pratiques de repérage et de codage des déchirures sévères pourraient varier selon les établissements de santé, entraînant une hétérogénéité importante entre eux.

**Figure 14. Evolution de la part des épisiotomies parmi les accouchements par VBNI (en %), France entière et La Réunion, période 2012-2024**



Source :

SNDS

L'épisiotomie est plus fréquemment réalisée chez les primipares : en 2024, 4,2 % des primipares avec un accouchement VBNI avaient eu une épisiotomie, versus 0,8 % chez les multipares avec un accouchement VBNI (**Tableau 3**).

## Complications de l'accouchement

### Hémorragie du postpartum (HPP)

L'HPP correspond à des pertes sanguines égales ou supérieures à 500 mL, survenant lors de l'accouchement ou dans les 24 heures qui suivent, indépendamment de la voie d'accouchement (voie basse ou césarienne).

Cette complication, fréquente en obstétrique, présente une incidence estimée à environ 5 % des accouchements lorsque les pertes sanguines sont évaluées de manière approximative. Cependant, ce taux atteint 10 % lorsque la quantification est réalisée par des méthodes plus précises, telles que l'utilisation d'un sac collecteur, la pesée des compresses ou le recours à des marqueurs biologiques.

En France, les HPP étaient responsables de 7,4 % des décès maternels (parmi les décès pendant la grossesse, l'accouchement ou les 365 jours suivant la fin de la grossesse) (source : ENCMM 2016-2018).

Les critères de l'HPP sévère sont :

- transfusion > ½ masse sanguine,
- chirurgie (ligature, hystérectomie),
- embolisation artérielle,
- tamponnement intra-utérin ou intravaginal
- passage en unité médicale de soins critiques.

A La Réunion, la proportion de séjours pour accouchement codés comme hémorragie du postpartum (HPP) était estimée à 11,5 %, supérieure au niveau national (7,3 %) en 2024, avec une accélération depuis 2022. Cette hausse doit cependant être interprétée avec prudence, car elle pourrait refléter une amélioration de la détection et du codage hospitalier plutôt qu'une augmentation réelle de l'incidence (**Tableau 3**).

A La Réunion, l'HPP sévère (HPP associé à un acte d'embolisation, de ligature des artères iliaques internes, d'hystérectomie totale ou subtotal, de transfusion sanguine ou de passage dans une unité de réanimation, de soins intensifs, ou de soins continus) a également augmenté de 0,7 % en 2012 à 1,6 % en 2024 (**Figure 15**).

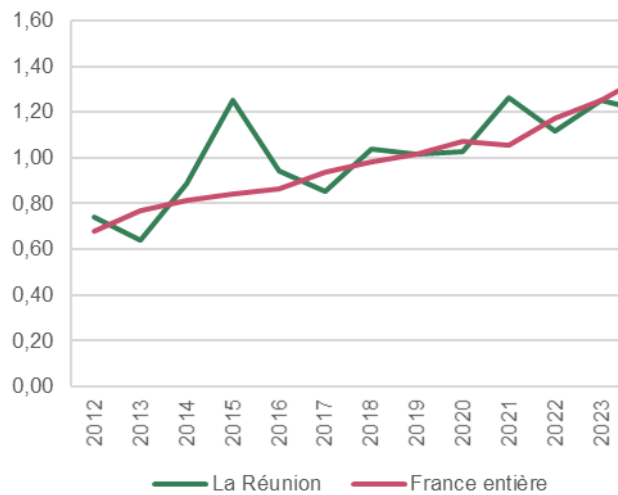
**Figure 15. Evolution de la part des hémorragies du post-partum sévères (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

Le taux de déchirures du périnée complet et complet-complicqué (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés) était de 0,7 % en 2012 et de 1,2 % en 2024, soit une progression inférieure à celle constatée pour France entière (Figure 16).

**Figure 16. Evolution de la part des déchirures sévères (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

## Naissances vivantes

Tableau 4. Naissances vivantes – La Réunion

Naissances vivantes				
Indicateurs	Source	La Réunion	France	p-value
<b>Prématurité selon l'âge gestationnel</b>				
Prématurité (< 37 semaines d'aménorrhée (SA)) (%)	SNDS (2024)	10,0	6,7	***
Très grande prématurité (< 28 SA) (%)	SNDS (2024)	0,64	0,43	***
Grande prématurité ([28-31] SA) (%)	SNDS (2024)	1,11	0,70	***
Prématurité modérée ([32-36] SA) (%)	SNDS (2024)	8,26	5,56	***
<b>Autres marqueurs de risque</b>				
Naissances issues d'une grossesse multiple (%)	SNDS (2024)	3,4	3,0	**
Poids à la naissance < 2500 g (%)	SNDS (2024)	13,1	7,4	***
Petit poids pour l'âge gestationnel (PAG) (%)	SNDS (2024)	15,4	9,6	***
Grand poids pour l'âge gestationnel (GAG) (%)	SNDS (2024)	5,2	8,8	***
Hospitalisation du nouveau-né à la naissance (%)	ENP (2021)	15,3 [13,1 - 17,5]	11,5 [11,0 - 12,0]	***

\* : p < 0.1 ; \*\* : p < 0.05 ; \*\*\* : p < 0.001

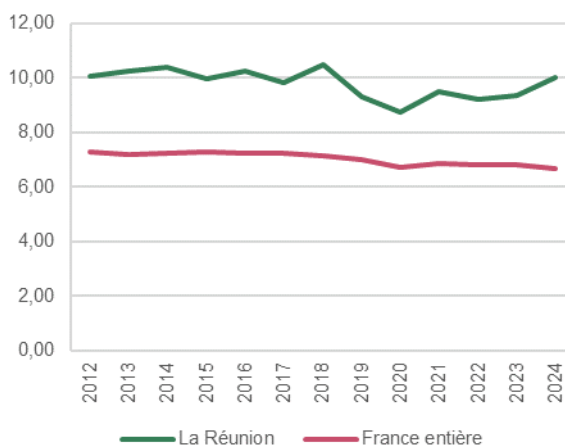
## Prématurité selon l'âge gestationnel

### La prématurité constitue un facteur de risque majeur de mortalité infantile

De plus, les enfants nés avant 32 SA nécessitent une surveillance médicale renforcée (Réseaux de suivi d'enfant vulnérables (RSEV), etc.), en raison d'un risque accru de troubles du neurodéveloppement et de handicap. Un certain nombre de facteurs de risque maternels augmentent le risque de prématurité : l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, le tabagisme, les infections, l'âge maternel (< 18 ans ou > 40 ans), l'assistance médicale à la procréation (AMP), les grossesses multiples, ainsi que les grossesses trop rapprochées.

A La Réunion, 10,0 % des naissances vivantes étaient prématurées en 2024 (moins de 37 semaines d'aménorrhée, SA). Pour France entière, il est constaté une baisse de la part de naissances prématurées (**Figure 17**) alors que pour La Réunion, il est constaté une progression de la part des naissances prématurées depuis 2022 (**Figure 17**).

Figure 17. Evolution de la part des naissances prématurées (en %), France entière et à La Réunion, période 2012-2024



Source : SNDS

En 2024, la région La Réunion affichait des taux de très grande prématurité (< 28 SA) et de grande prématurité ([28-31] SA) (respectivement 1,11 % et 0,64%) significativement supérieurs aux taux nationaux (respectivement 0,4 % et 0,7 %), tandis que la prématurité modérée (8,2 %) était également supérieure du taux national (5,6 %) (**Tableau 4**).

## Autres marqueurs de risque

A La Réunion 3,4 % des naissances vivantes étaient des naissances issues d'une grossesse multiple en 2024, taux proche de celui observé en France entière (3,0 %) (**Tableau 4**).

En 2024, les naissances vivantes avec un poids < 2500 grammes représentaient 13,1 % des naissances vivantes (taux de 7,4 % en France entière).

Les petits poids pour l'âge gestationnel (PAG) au 10<sup>e</sup> percentile selon les courbes de naissance AUDIPOG [4] représentaient 15,4 % des naissances vivantes et les gros poids pour l'âge gestationnel (GAG) au 90<sup>e</sup> percentile 5,2 % des naissances vivantes (**Tableau 4**).

Selon les données de l'ENP 2021, 15,3 % des nouveau-nés ont été hospitalisés ou transférés à la naissance à La Réunion (taux de 11,5 % en France entière) (**Tableau 4**).

# Post-partum

**Tableau 5. Indicateurs post-partum – La Réunion**

Indicateurs	Source	La Réunion	France	p-v
<b>Post-partum</b>				
<b>Dépistage</b>				
Refus de dépistage néonatal (pour 10 000 enfants dépistés)	CNCNDN (2020-2024)	4,7	6,3	
<b>Acceptation du dépistage néonatal</b>				
Dépistage Hyperphénylalaninémie ou Phénylcétonurie (pour 10 000 enfants dépistés)	CNCNDN (2020-2024)	0,00	0,72	**
Dépistage Hypothyroïdie (pour 10 000 enfants dépistés)	CNCNDN (2020-2024)	3,52	3,95	
Dépistage Hyperplasie des Surrénales (pour 10 000 enfants dépistés)	CNCNDN (2020-2024)	0,77	0,48	
Dépistage Drépanocytose (pour 10 000 enfants dépistés)	CNCNDN (2020-2024)	3,06	17,44	**
Dépistage Mucoviscidose (pour 10 000 enfants dépistés)	CNCNDN (2020-2024)	1,68	1,73	
<b>Séjour à la maternité post-accouchement</b>				
Durée moyenne de séjour à la maternité en suite de couche (en jours)	SNDS (2024)	3,9	3,8	-
Suite Césarienne (en jours)	SNDS (2024)	5,5	4,8	-
Suite Accouchement par voie basse (en jours)	SNDS (2024)	3,4	3,6	-
<b>Alimentation et allaitement</b>				
Tentative d'allaitement (%)	ENP (2021)	87,0 [84,7 - 89,1]	77,1 [76,3 - 77,9]	**
Allaitement en maternité mixte ou exclusif (%)	ENP (2021)	82,6 [78,8 - 83,9]	70,5 [69,7 - 71,3]	**
Allaitement à 2 mois mixte ou exclusif (%)	ENP (2021)	66,0 [61,0 - 70,6]	54,6 [53,4 - 55,9]	**
<b>Couchage (à 2 mois)</b>				
Position de couchage "toujours sur le dos" (%)	ENP (2021)	75,8 [71,3 - 79,9]	79,2 [78,1 - 80,3]	
<b>Lieu de couchage</b>				
Lit seul dans la chambre des parents (%)	ENP (2021)	64,2 [59 - 69,1]	70,5 [69,3 - 71,6]	**
Lit dans chambre seule (%)	ENP (2021)	2,7 [1,3 - 4,8]	15,2 [14,3 - 16,0]	**
Lit des parents (%)	ENP (2021)	32,7 [27,8 - 37,8]	13,0 [12,1 - 13,9]	**
<b>Suivi post-natal (2 mois après la naissance)</b>				
<b>Suivi médical</b>				
Visite à domicile (sage-femme ou puéricultrice) (%)	ENP (2021)	92,1 [88,9 - 94,6]	84,2 [83,1 - 85,1]	**
Sage-femme (%)	ENP (2021)	90,5 [87,0 - 93,0]	79,3 [78,2 - 80,4]	**
Puéricultrice (%)	ENP (2021)	12,0 [9,0 - 15,5]	19,2 [18,2 - 20,3]	**
Entretien Post-Natal Précoce (EPNP) (%)	SNDS (2024)	32,5	24,9	**
<b>Suivi du nourrisson</b>				
Suivi assuré principalement par un pédiatre (%)	ENP (2021)	44,6 [39,6 - 49,7]	43,2 [41,9 - 44,4]	
Suivi assuré principalement par un généraliste (%)	ENP (2021)	47,0 [41,9 - 52,2]	42,1 [40,8 - 43,3]	*
Suivi assuré principalement par une PMI (%)	ENP (2021)	4,6 [2,8 - 7,2]	12,3 [11,4 - 13,3]	**
<b>Engagement du partenaire</b>				
Congés du partenaire pris (%)	ENP (2021)	49,6 [43,9 - 55,2]	59,8 [58,6 - 61,1]	**
<b>Santé mentale post-partum</b>				
Score EPDS <sup>1</sup> indiquant une dépression [ $>13$ ] (%)	ENP (2021)	17,5 [13,9 - 21,5]	16,8 [15,9 - 17,8]	
Score EPDS indiquant un niveau d'anxiété (%)	ENP (2021)	25,2 [21,2 - 29,4]	27,5 [26,4 - 28,7]	

\* : p &lt; 0.1 ; \*\* : p &lt; 0.05 ; \*\*\* : p &lt; 0.001

## Dépistage biologique néonatal

### Repérer des maladies rares et graves chez le nourrisson avant même l'apparition des premiers signes

A la naissance, le dépistage néonatal est proposé aux parents de chaque nouveau-né. Ce dépistage précoce, couramment appelé « test de Guthrie », repose sur le prélèvement de quelques gouttes de sang et permettait en 2024 de rechercher la présence de 13 maladies dans le but de mettre en place une prise en charge adaptée.

**Les chiffres du dépistage du Centre National de Coordination de Dépistage Néonatal (CNCNDN) de certaines maladies rares ou de refus de dépistage sont très faibles à l'échelle de chaque région. De ce fait, il a été décidé de présenter les taux annuels cumulés sur la période 2020-2024.**

Sur cette période 2020-2024, à La Réunion, le taux de refus était de 4,7 pour 10 000 enfants nés, chiffre significativement plus bas que celui enregistré en France (6,3). Pour 5 maladies dépistées, les taux de dépistage en 2020-2024 sont les suivants (**Tableau 5**) :

- Hyperphénylalaninémie (ou phénylcétonurie) : aucun enfant dépisté pour 10 000 enfants.
- Hypothyroïdie : 3,52 enfants dépistés pour 10 000 enfants testés (France = 3,95).
- Hyperplasie des surrénales : 0,77 enfants dépistés pour 10 000 enfants testés (France = 0,48).
- Drépanocytose : 3,06 enfants dépistés pour 10 000 enfants testés, significativement inférieur à la France (17,44).
- Mucoviscidose : 1,68 enfants dépistés pour 10 000 enfants testés, soit inférieur à la France (1,73).

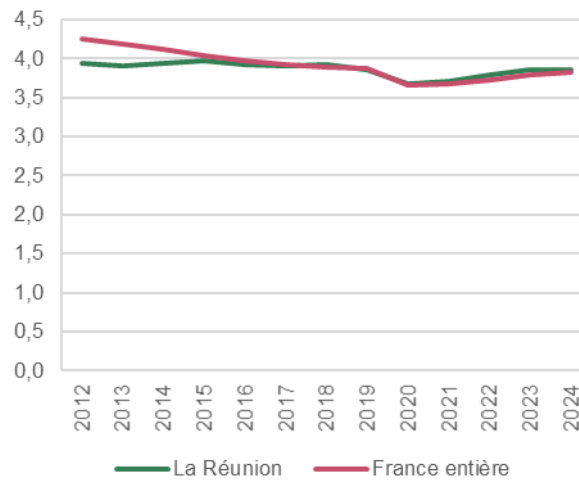
Depuis 2022, 2 maladies ont été ajoutées dans le test de Guthrie mais du fait d'effectifs faibles, elles ne sont pas présentées à l'échelle régionale : le déficit en déshydrogénase des acyl CoA des acides gras à chaîne moyenne et les maladies issues d'erreurs innées du métabolisme.

## Durée de séjour en suites de couches

En 2024, la durée de séjour à la maternité en suites de couches était de 3,9 nuitées en moyenne à La Réunion comme au niveau national.

Entre 2012 et 2019, une tendance à la diminution de la durée de séjour en suites de couches était observée, tant au niveau national que régional. Cette tendance à la baisse s'est accentuée durant la pandémie de COVID-19, période au cours de laquelle les recommandations sanitaires encourageaient une réduction des durées d'hospitalisation afin de limiter les risques de transmission et les contacts en milieu hospitalier. Depuis 2021, on note un léger allongement de cette durée pour atteindre en 2024 une durée moyenne proche de celle de 2019 (**Figure 18**).

**Figure 18. Evolution de la durée moyenne de séjour à la maternité en suites de couches (en nuitées), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : SNDS

Une différence selon le mode d'accouchement était observée avec une durée régionale moyenne de 5,5 nuitées après césarienne et de 3,4 nuitées pour un accouchement par voie basse.

## Alimentation du nourrisson et allaitement

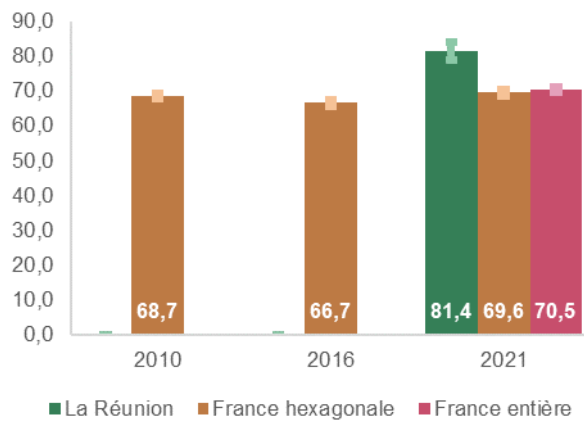
### Enquête EPIFANE

En France hexagonale, la durée médiane de l'allaitement global (avec ou sans préparation pour nourrisson) a progressé de 15 à 20 semaines entre l'édition 2012 et l'édition 2021 d'EPIFANE. Le rapport publié en 2024 [5] sur les résultats observés dans EPIFANE décrit l'âge médian au début de la diversification alimentaire et la proportion d'enfants pour lesquels la diversification a débuté dans la fenêtre recommandée, située entre 4 et 6 mois de vie.

Selon l'ENP 2021, La Réunion, 87,0 % des femmes ont tenté d'allaiter leur enfant (**Carte 9**) et 81,4 % allaitaient (allaitement mixte ou exclusif) en suites de couches au moment de l'entretien avec la sage-femme enquêtrice (**Figure 19, Carte 8**).

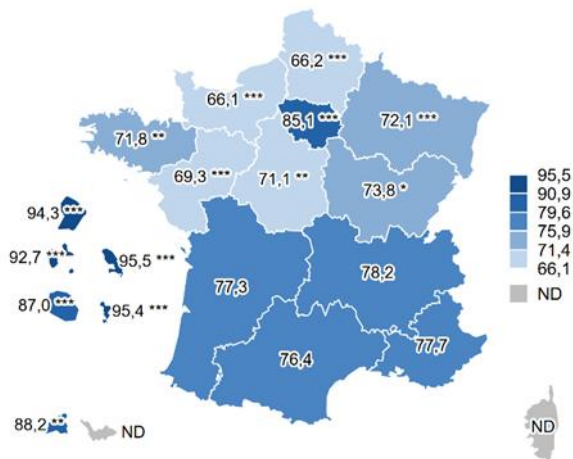
A deux mois post-partum, 66,0 % déclaraient encore allaiter (**Carte 10**). Ces proportions étaient supérieures aux données nationales, la pratique de l'allaitement étant plus fréquente dans les DROM et en Ile-de-France.

**Figure 19. Evolution de la part des nourrissons allaités en maternité (en %), par lieu d'accouchement, France entière, France hexagonale et à La Réunion, 2021**



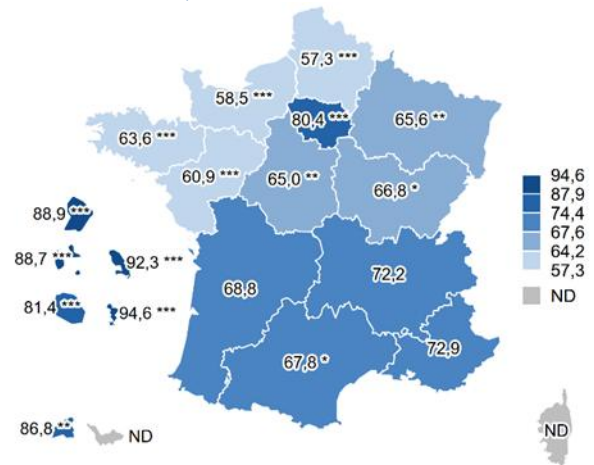
Source : ENP

**Carte 9. Part des femmes ayant tenté d'allaiter en maternité (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



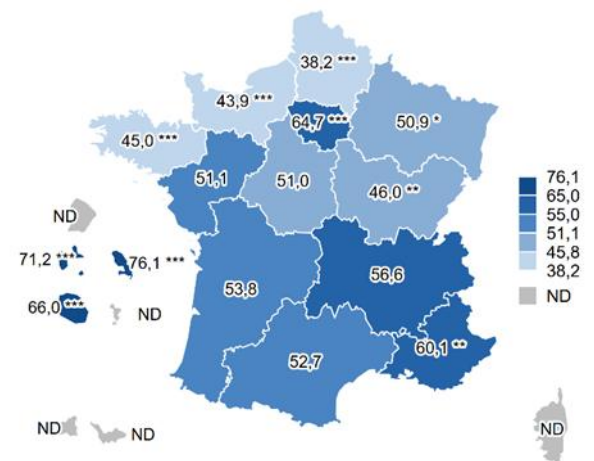
Source : ENP ; \* : p<0,10 ; \*\* : p<0,05 ; \*\*\* : p<0,001  
ND = non disponible

**Carte 8. Part des nourrissons allaités en maternité (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* : p<0,10 ; \*\* : p<0,05 ; \*\*\* : p<0,001  
ND = non disponible

**Carte 10. Part des femmes ayant mis en place un allaitement mixte ou exclusif à 2 mois (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



par région du lieu d'accouchement, 2021

Source : ENP ; \* : p<0,10 ; \*\* : p<0,05 ; \*\*\* : p<0,001  
ND = non disponible

## Couchage

**Les principales recommandations de couchage des nourrissons pour réduire le risque de mort inattendue du nourrisson (MIN) sont de :**

- Coucher systématiquement les bébés sur le dos ;
- Dans un lit séparé dans la chambre parentale jusqu'à ses 6 premiers mois ;
- Sans objet dans le lit qui risquent de couvrir sa tête (pas d'oreiller, couverture, couette, doudou, tour de lit, jouet...).

Pourtant, environ 60 % des décès par MIN surviennent dans des circonstances non conformes aux recommandations ci-dessus, soulignant l'importance de ces mesures préventives (source : OMIN – <https://www.omin.fr/chiffres-cles/>).

Selon l'ENP 2021, La Réunion, seules 75,8 % des mères déclaraient systématiquement coucher leur enfant sur le dos deux mois après la naissance (79,2 % au niveau national) :

- 64,2 % déclaraient coucher le nourrisson dans un lit séparé dans la chambre parentale et seulement 2,7 % seul dans une chambre.
- 32,7 % des nourrissons étaient principalement couchés dans le lit des parents, pratique à risque qui souligne l'importance de renforcer les messages de prévention (**Tableau 5**).

## Suivi post-natal jusqu'aux 2 mois après la naissance

### Organisation du retour à domicile des mères et de leurs nouveau-nés

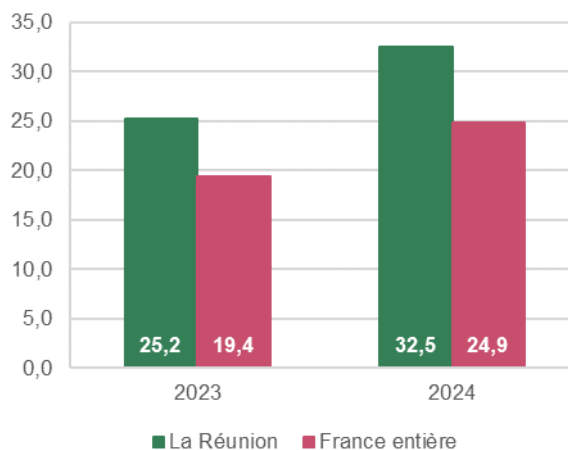
La HAS recommande deux à trois visites de sages-femmes, réalisées préférentiellement à domicile ou dans un lieu de soin approprié, à la sortie de maternité. En cas de sortie précoce, la première visite doit être organisée dans les 24h. Ces visites sont remboursées à 100 % par l'Assurance Maladie, si elles ont lieu dans les 12 jours qui suivent la naissance.

Depuis juillet 2022, l'entretien postnatal précoce (EPNP) a été rendu obligatoire en France. L'EPNP est un temps d'échanges réalisé entre les 4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> semaines du post-partum, ayant pour objectif une approche globale de prévention. Il permet notamment le repérage des premiers signes de la dépression du postpartum ou des facteurs de risques qui y exposent.

Selon l'ENP 2021, à La Réunion, 92,1 % des femmes déclaraient avoir reçu au moins une visite à domicile après leur sortie de la maternité, par une sage-femme (90,5 %) et/ou par une puéricultrice (12,0 %). A l'échelle nationale, seules 84,2 % déclaraient avoir bénéficié d'un tel suivi (**Tableau 5**).

En 2024, deux ans après l'instauration de l'entretien postnatal précoce (EPNP), 32,5 % des femmes ayant accouché ont bénéficié de cet entretien à La Réunion (24,9 % au niveau national). Cette proportion marque une progression significative par rapport à 2023, où seulement 25,2 % des femmes à La Réunion en avaient profité (**Figure 20**).

**Figure 20. Evolution de la part de femmes ayant bénéficié d'un EPNP (en %), France entière et à La Réunion, période 2023-2024**



Source : SNDS

### 20 examens de suivi médical de l'enfant et de l'adolescent

De la naissance à 16 ans, chaque enfant bénéficie gratuitement de 20 examens de santé : la moitié de ces examens ont lieu avant un an. À 2 mois, au moment où les femmes sont interrogées dans l'ENP, l'enfant a eu un examen dans les 8 jours suivant la naissance (en maternité généralement), au cours de la 2<sup>e</sup> semaine, à 1 mois et à 2 mois.

En 2021, La Réunion, le suivi médical des nourrissons durant leurs deux premiers mois de vie était principalement assuré par un pédiatre (44,6 %) ou par un médecin généraliste (47,0 %). La Protection Maternelle et Infantile (PMI) intervenait pour 4,6 % des nourrissons (**Tableau 5**).

## Engagement du partenaire / co-parent

Selon l'ENP 2021, La Réunion, 49,6 % des partenaires avaient pris un congé dans les deux mois suivant la naissance (59,8 % à l'échelle nationale) (**Tableau 5**).

## Santé mentale post-partum

### Première cause de mortalité maternelle (jusqu'à 1 an après la fin de la grossesse) : le suicide

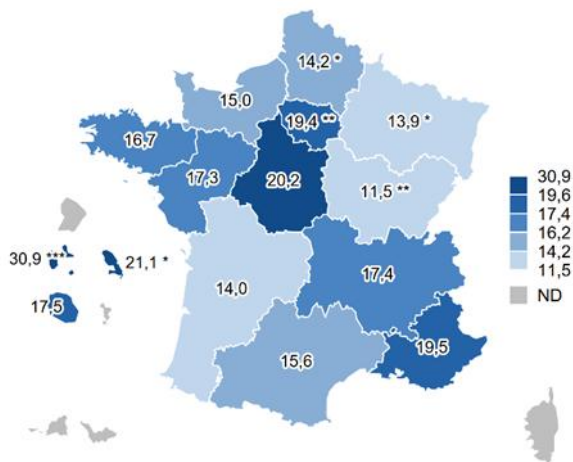
Le suicide survient particulièrement dans les mois suivant l'accouchement (source : ENCMM). Par ailleurs, la santé mentale de la mère influence directement la qualité de la relation mère-enfant, essentielle pour l'attachement et le développement émotionnel du nourrisson.

L'échelle d'Édimbourg pour la dépression postnatale (*Edinburgh Postnatal Depression Scale, EPDS*) est un outil validé permettant d'évaluer le risque de dépression post-partum en calculant un score de 0 à 30 à partir de 10 items. Pour la 1<sup>ère</sup> fois en France, cette échelle a été intégrée dans l'ENP 2021 afin d'évaluer ce risque à l'échelle nationale.

A La Réunion deux mois après l'accouchement, 17,5 % des femmes présentaient des symptômes de dépression et 25,2 % de l'anxiété (respectivement 16,8 % et 27,5 % à l'échelle nationale) (**Carte 11 ; Carte 12**).

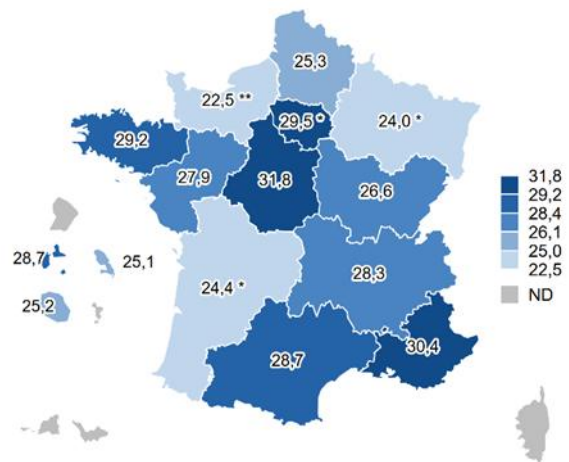
A noter qu'en 2021, ces femmes ont accouché pendant la pandémie de COVID-19, et que cela a pu impacter leur santé mentale.

**Carte 11. Part des femmes ayant un score EPDS indiquant une dépression (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**



Source : ENP ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$   
ND = non disponible

**Carte 12. Part des femmes ayant un score EPDS indiquant une anxiété (en %), par région du lieu d'accouchement, 2021**

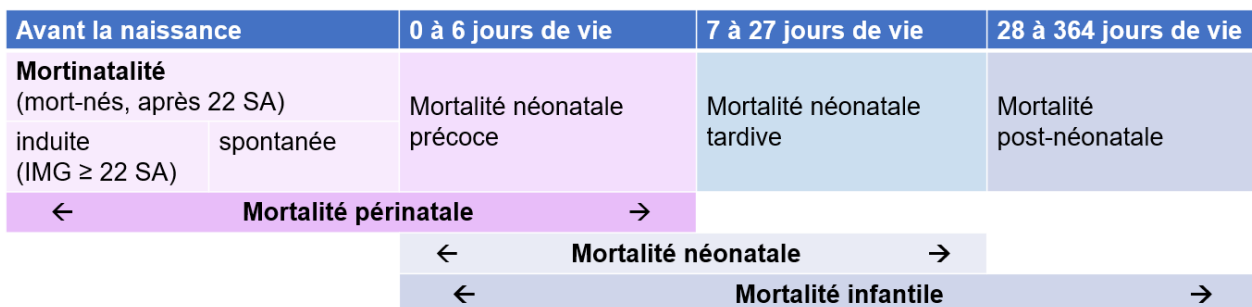


Source : ENP ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$   
ND = non disponible

## Mortalité

La **mortalité maternelle** est suivie par le dispositif permanent de l'**Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM)** dont l'objectif est d'identifier et d'analyser les causes de décès des femmes pendant la grossesse et jusqu'à un an après l'accouchement.

La **mortalité foeto-infantile** se compose de plusieurs indicateurs, comme présenté sur le schéma ci-dessous :



**Tableau 6. Mortalité – La Réunion**

Mortalité				
Indicateurs	Source	La Réunion	France	p-value
<b>Mortalité maternelle</b> (décès de la mère de la grossesse jusqu'à 1 an après l'accouchement)				
Taux de décès (pour 100 000 naissances)	ENCMM (2013-2018)	<b>18,1</b> [10,1 - 29,8]	<b>11,1</b> [10,2 - 12,1]	*
<b>Mortinatalité</b> (enfants mort-nés)				
Nombre de mort-nés	SNDS (2024)	<b>141</b>	<b>6 094</b>	
Taux de décès (pour 1 000 naissances totales)	SNDS (2024)	<b>11,8</b>	<b>9,2</b>	**
Mortinatalité induite (pour 1 000 naissances totales)	SNDS (2024)	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	
Mortinatalité spontanée (pour 1 000 naissances totales)	SNDS (2024)	<b>8,2</b>	<b>5,6</b>	***
<b>Mortalité périnatale</b> (décès de l'enfant entre 22SA et 6 jours)				
Nombre de décès	SNDS (2024)	<b>166</b>	<b>7 300</b>	
Taux de décès (pour 1 000 naissances totales)	SNDS (2024)	<b>13,8</b>	<b>11,0</b>	**
<b>Mortalité infantile</b> (décès de l'enfant entre 0 jour et 1 an)				
Nombre de décès	Etat civil (2024)	<b>68</b>	<b>2 690</b>	
Taux de décès (pour 1 000 naissances vivantes)	Etat civil (2024)	<b>5,75</b>	<b>4,08</b>	**
<b>Mortalité néonatale précoce</b> (décès de l'enfant entre 0 et 6 jours)				
Nombre de décès	Etat civil (2024)	<b>34</b>	<b>1 310</b>	
Taux de décès (pour 1 000 naissances vivantes)	Etat civil (2024)	<b>2,88</b>	<b>1,99</b>	**
<b>Mortalité néonatale tardive</b> (décès de l'enfant entre 7 et 28 jours)				
Nombre de décès	Etat civil (2024)	<b>19</b>	<b>618</b>	
Taux de décès (pour 1 000 naissances vivantes)	Etat civil (2024)	<b>1,61</b>	<b>0,94</b>	**
<b>Mortalité post-néonatale</b> (décès de l'enfant entre 29 jours et 1 an)				
Nombre de décès	Etat civil (2024)	<b>15</b>	<b>762</b>	
Taux de décès (pour 1 000 naissances vivantes)	Etat civil (2024)	<b>1,27</b>	<b>1,16</b>	

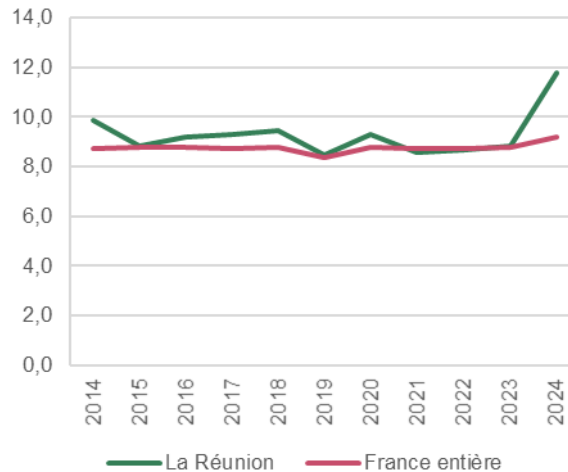
\* : p < 0.1 ; \*\* : p < 0.05 ; \*\*\* : p < 0.001

1. Les indicateurs ont été fournis à partir d'une base corrigée par la DREES et l'Inserm.



A l'échelle nationale, une hausse est observée en 2024 (9,2 pour 1 000) et les analyses de tendance révèlent une diminution moyenne de 0,6 % par an entre 2012 et 2019, suivie d'une augmentation moyenne de 1,1 % par an jusqu'en 2024 [1] (**Figure 21**).

**Figure 21. Evolution du taux de mortinatalité (pour 1 000 naissances totales), France entière et à La Réunion, période 2014- 2024**

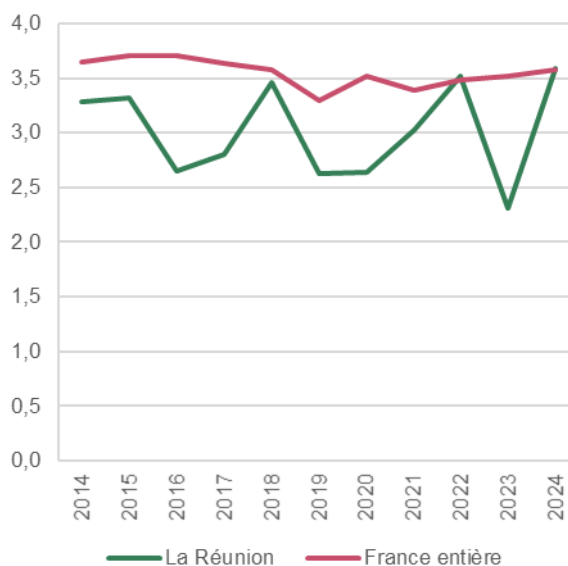


Source : SNDS

## Mortinatalité induite

Le taux de mortinatalité induite variait, quant à lui, de 2,3 (2023) à 3,6 (2024) mort-nés pour 1 000 naissances totales selon les années (**Figure** ).

**Figure 22. Evolution du taux de mortinatalité induite (pour 1 000 naissances totales), France entière et à La Réunion, période 2014- 2024**

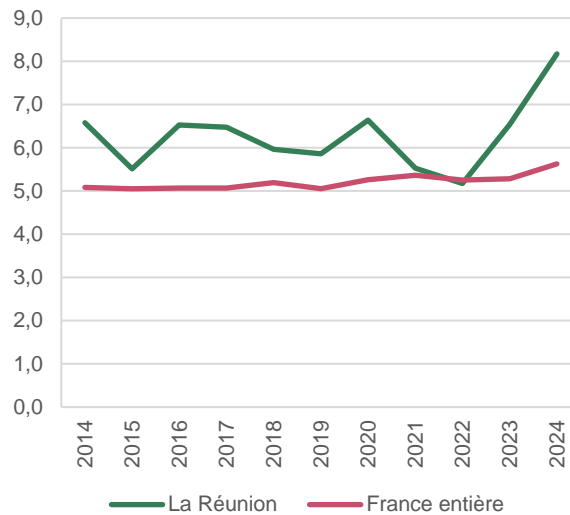


Source : SNDS

## Mortinatalité spontanée

Le taux de mortinatalité spontanée a fortement augmenté à La Réunion depuis 2022, avec des taux variant de 5,5 (2022) à 8,2 (2024) mort-nés spontanés pour 1 000 naissances totales selon les années (**Figure 22**).

**Figure 22. Evolution du taux de mortinatalité spontanée (pour 1 000 naissances totales), France entière et à La Réunion, période 2014-2024**



Source : SNDS

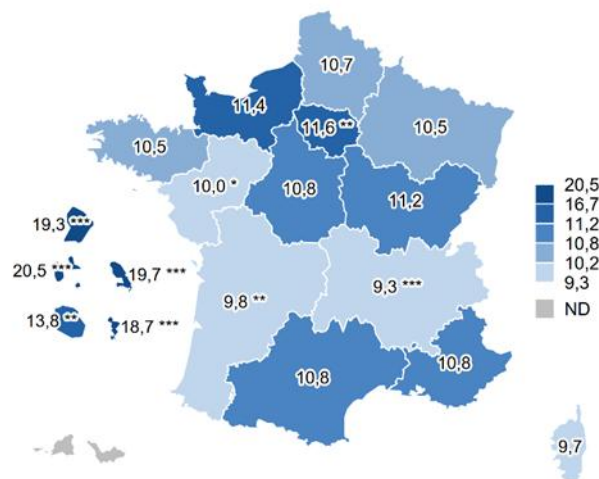
## Mortalité périnatale

### La mortalité périnatale regroupe deux composantes distinctes :

- La mortinatalité (cf. partie dédiée) : les enfants mort-nés (décès in utero à partir de 22 semaines d'aménorrhée ou 500 gr), qui représentent 85 % des cas en France,
- La mortalité néonatale précoce (cf. partie dédiée) : décès néonataux précoces (enfants nés vivants mais décédés dans les 7 premiers jours de vie (J0 à J6)), comptant pour les 15 % restants.

A La Réunion en 2024, le taux de mortalité périnatale était de 13,8 décès pour 1 000 naissances (contre 11,2‰ en France) (**Carte15**)

### Carte 15. Taux régional de mortalité périnatale (pour 1 000 naissances totales), par région de domicile, 2024



Source : SNDS ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$   
ND = non disponible

Le taux de mortalité périnatale restait inférieur ou proche de 10 décès pour 1 000 naissances sur la période 2014-2022 mais, dépasse cette valeur depuis lors, avec un maximum en 2024, suivant la tendance à la hausse observée ces dernières années au niveau national (**Figure 23**).

### Figure 23. Evolution du taux de mortinatalité spontanée (pour 1 000 naissances totales), France entière et à La Réunion, période 2014- 2024



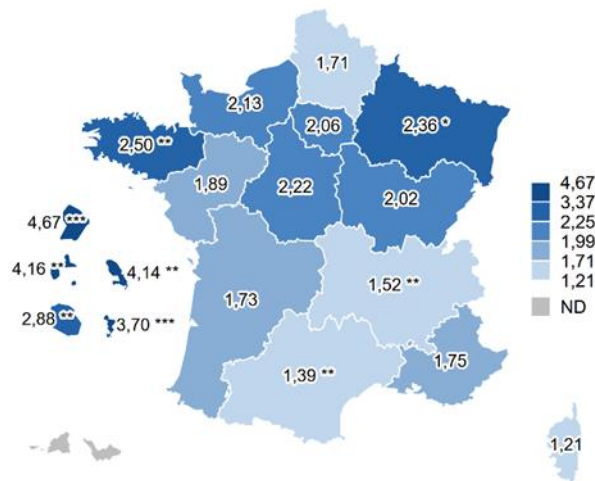


## Mortalité néonatale précoce

**La mortalité néonatale précoce est la période de la mortalité infantile correspondant aux décès du nourrisson survenu entre 0 et 6 jours.**

A La Réunion, 34 décès de nourrissons sont survenus entre 0 et 6 jours de vie en 2024, soit un taux de mortalité néonatale précoce de 2,88 décès pour 1 000 naissances vivantes (2,88 ‰), significativement plus élevé que celui observé en France (1,99 ‰) (**Carte 17**).

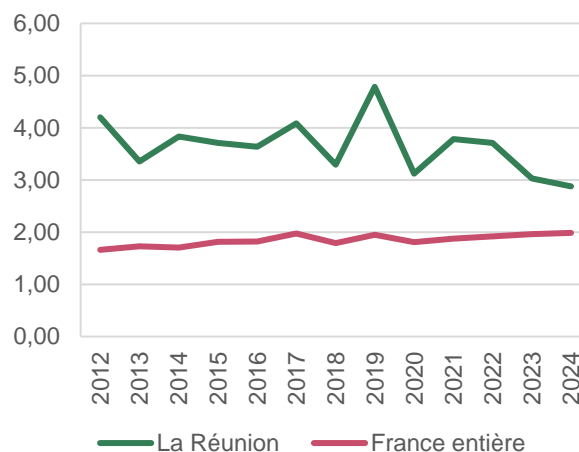
**Carte 17. Taux de mortalité néonatale précoce (pour 1 000 naissances vivantes), par région de domicile, 2024**



Source : Etat Civil ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$   
ND = non disponible

La mortalité néonatale précoce est en baisse depuis 2022 à La Réunion (**Figure 25**), tandis qu'une tendance à la hausse pouvait être observée au niveau national (+1 % de hausse chaque année entre 2014 et 2024) [**1**] (**Figure 25**). Malgré cette baisse La Réunion se caractérise en 2024 par un taux de mortalité néonatale précoce plus élevé (2,88‰) que pour la France entière (1,99‰) (**Figure 25**).

**Figure 25. Evolution du taux de mortalité néonatale précoce (pour 1 000 naissances vivantes), France entière et à La Réunion, période 2012- 2024**



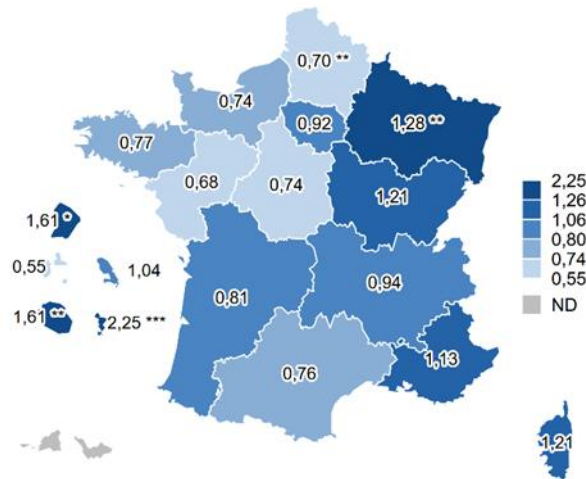
Source : Etat Civil

## Mortalité néonatale tardive

**La mortalité néonatale tardive est la période de la mortalité infantile correspondant aux décès du nourrisson survenu entre 7 et 27 jours.**

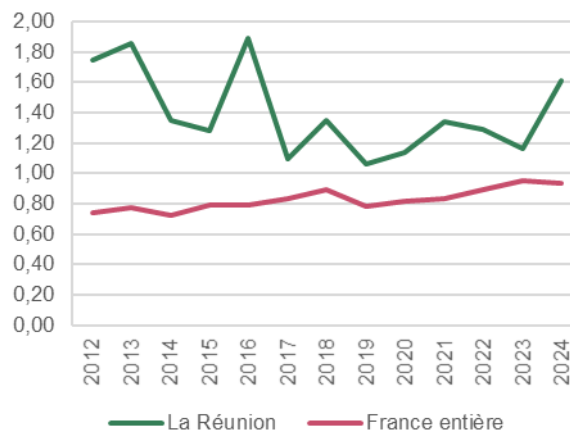
A La Réunion, 19 décès de nourrissons sont survenus entre 7 et 27 jours de vie en 2024, soit un taux de mortalité néonatale tardive de 1,61 décès pour 1 000 naissances vivantes (1,61 ‰), plus élevé que celui observé en France (0,94 ‰) (**Carte 18**).

**Carte 18. Taux de mortalité néonatale tardive (pour 1 000 naissances vivantes), par région de domicile, 2024**



A La Réunion, la mortalité néonatale tardive progresse depuis 2023 (1,16 ‰) et 2024 (1,61 ‰). Une tendance à la hausse était par ailleurs observée au niveau national (2,1 % de hausse par an entre 2014 et 2024) [1] (**Figure 26**).

**Figure 26. Evolution du taux de mortalité néonatale tardive (pour 1 000 naissances vivantes), France entière et à La Réunion, période 2012- 2024**



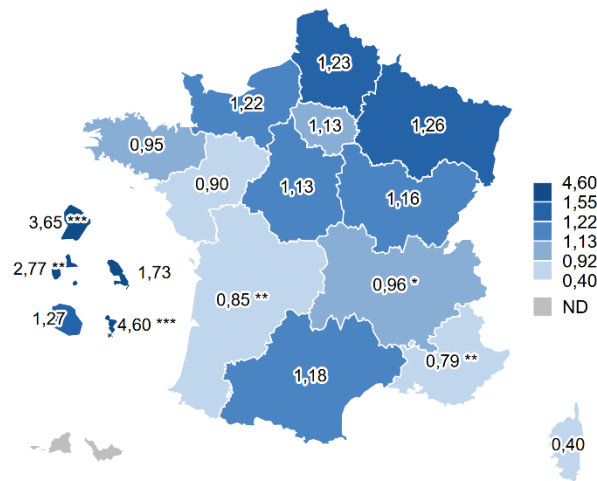
Source : Etat Civil

## Mortalité post-néonatale

**La mortalité post-néonatale est la période de la mortalité infantile correspondant aux décès du nourrisson survenu entre 28 jours et 1 an.**

A La Réunion, 15 décès de nourrissons sont survenus entre 28 et 364 jours de vie en 2024, soit un taux de mortalité post-néonatale de 1,27 décès pour 1 000 naissances vivantes (1,27 ‰), sensiblement identique à celui observé en France (1,16 ‰) (**Carte 19**).

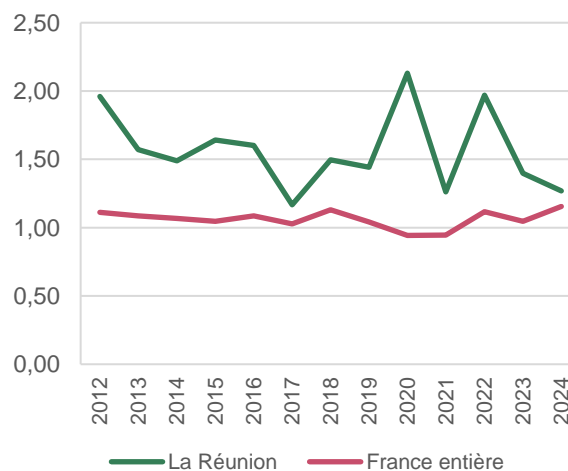
**Carte 19. Taux de mortalité post-néonatale (pour 1 000 naissances vivantes), par région de domicile, 2024**



Source : Etat Civil ; \* :  $p < 0,10$  ; \*\* :  $p < 0,05$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$   
ND = non disponible

A La Réunion, la mortalité post-néonatale, est en baisse depuis 2022 (**Figure 27**). Une tendance stable était par ailleurs observée en France entre 2014 et 2024 [**1**] (**Figure 27**).

**Figure 27. Evolution du taux de mortalité post-néonatale (pour 1 000 naissances vivantes), France entière et à La Réunion, période 2012-2024**



Source : Etat Civil

## Prévention et promotion de la santé périnatale

La période de la conception aux deux premières années de la vie après la naissance sont déterminantes pour le développement de l'enfant et la santé de l'adulte qu'il deviendra. Il est donc nécessaire de s'engager en faveur de la santé du jeune enfant avant même sa naissance.

### Le site ressources pour les (futurs) parents sur la période des 1000 premiers jours



Le site [1000-premiers-jours.fr](https://www.1000-premiers-jours.fr) informe les (futurs) parents sur l'impact de l'environnement physico-chimique et de l'environnement affectif et relationnel sur le développement de l'enfant, et la santé tout au long de sa vie. Il propose des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur de la santé des parents et de celle de leur enfant. Basé sur les recommandations institutionnelles nationales et internationales, il aborde avec une approche bienveillante, une grande variété de thèmes comme la santé mentale des parents, la sobriété d'exposition à des substances chimiques dans la vie quotidienne et la qualité des interactions précoces parent-bébé.

### Observation et promotion des interactions parents-bébé de qualité

#### Étude EVANE

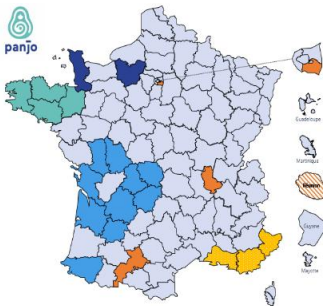


Fin 2024, Santé publique France a lancé Evane, en partenariat avec la CNAF. Cette enquête vise à comprendre comment les conditions de vie, l'histoire personnelle du parent, ses caractéristiques individuelles et celles de son enfant influencent l'expérience de la parentalité (stress parental, pression ressentie et sentiment de compétence parental) et certaines pratiques parentales (lecture, petits jeux, activités etc.). 5 235 pères et 5 050 mères d'enfants de 0-2 ans vivant en France hexagonale ont participé. Des synthèses thématiques de résultats seront diffusées au cours du second semestre 2026.

#### Dispositif digital d'information : « Interactions parent-bébé »

Afin de faire connaître les bénéfices des interactions parent-bébé de qualité pour la santé de leur enfant, un dispositif d'information destiné aux jeunes parents et futurs parents a été mis en place fin 2025 en partenariat avec WeMoms et Explore Média. La vidéo présentée par le pédiatre Jules Fougère est toujours disponible.

#### Panjo : L'intervention de prévention précoce à domicile



Santé publique France a conçu l'intervention Panjo pour promouvoir la santé et l'attachement des jeunes enfants. Cette intervention à domicile est proposée par les PMI aux futurs parents vivant dans un contexte psychosocial à risques. 6 à 12 visites programmées de la grossesse à douze mois de l'enfant permettent de réduire les interactions parent-bébé dysfonctionnelles, de réduire les réactions hostiles du parent et d'améliorer le recours aux soins. Depuis 2022, les PMI de 23 départements dans 8 régions se sont impliquées dans le déploiement de PANJO.

Pour plus d'informations, contactez [eval.panjo@santepubliquefrance.fr](mailto:eval.panjo@santepubliquefrance.fr)

## Promotion des comportements favorables à la santé

Les ressources de Santé publique France pour les (futurs) parents et les professionnels de la périnatalité traitant des sujets de la santé des femmes enceintes, des parents et du bébé.

### La vaccination



Le site [Vaccination-info-service.fr](http://Vaccination-info-service.fr) propose des informations factuelles, pratiques et scientifiquement validées sur la vaccination aux différents âges de la vie. Futurs et jeunes parents peuvent y trouver les recommandations vaccinales pour les femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse et celles pour les nourrissons et jeunes enfants, ainsi que des informations très pratiques du type « Où se faire vacciner ? », « que faire si mon bébé est enrhumé le jour de la vaccination ? » ou « comment préparer mon enfant qui doit être vacciné », etc.

### Calendrier vaccinal des femmes enceintes



Ce document, format carte postale, présente de façon visuelle et synthétique, l'ensemble des vaccinations recommandées avant, pendant et après la grossesse. N'hésitez pas à le commander.

## Soutien à l'arrêt de la consommation de tabac, d'alcool et de drogues illicites

### Aide à distance



[Tabac info service](http://Tabac-info-service) est un dispositif multicanal d'aide à l'arrêt du tabac qui comprend :

- **une ligne téléphonique, le 39 89** : accompagnement personnalisé et gratuit avec un tabacologue, par téléphone.
- **une application mobile Tabac info service** : programme d'e-coaching 100% personnalisé pour préparer son arrêt et suivre quotidiennement ses progrès.
- **un site internet, [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr)** : conseils et informations sur les stratégies d'arrêt.



Les sites [Alcool-info-service.fr](http://Alcool-info-service.fr) et [Drogues-info-service.fr](http://Drogues-info-service.fr) proposent des informations sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse et l'allaitement, incluant : la consommation involontaire en début de grossesse, les difficultés à l'arrêt et les risques associés. Ils offrent aussi des services d'aide à distance : annuaire des structures spécialisées, forums, chat, FAQ, contenus informationnels et ligne téléphonique gratuite et anonyme avec des professionnels pour aider, informer et orienter.

### Dépliants Grossesse sans tabac et sans Alcool



Dépliants d'information destinés aux femmes enceintes et à leur entourage qui traitent respectivement des questions liées à la consommation d'alcool et de tabac pendant la grossesse. Y sont abordés les conséquences possibles de leur consommation sur la grossesse, les traitements d'aide à l'arrêt ainsi que, pour l'alcool, des conseils à l'entourage pour la soutenir dans son arrêt temporaire de consommation. N'hésitez pas à les commander.

## Nutrition et promotion de l'activité physique

Le guide « De la grossesse à l'arrivée de bébé, avec sérénité – Alimentation, activité physique et bien-être »



Ce guide destiné aux femmes enceintes contient une information fiable et claire sur la nutrition pendant leur grossesse et des conseils pour avoir une alimentation équilibrée tout en se faisant plaisir, continuer de bouger et vivre une grossesse sereine en prenant soin de leur santé et de celle de leur futur enfant. N'hésitez pas à le commander.

## Le Guide de l'allaitement maternel



Ce guide sur la pratique et l'accompagnement à l'allaitement maternel contient des informations simples et illustrées, des réponses aux questions les plus fréquentes, des conseils et des informations pratiques, tant pour le démarrage de l'allaitement que pour sa poursuite au fil des semaines suivant l'accouchement. N'hésitez pas à le commander.

**MANGER BOUGER** [mangerbouger.fr](https://mangerbouger.fr) est le site de référence institutionnel sur l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité. Le site, qui répond aux enjeux du Programme national nutrition santé, met à disposition des conseils et services en ligne qui aident à aller pas à pas vers une alimentation équilibrée et un mode de vie actif, tout en se faisant plaisir. Son service phare, La Fabrique à menus, femmes enceintes et parents de jeunes enfants peuvent générer en un clic des menus hebdomadaires équilibrés, de saison et personnalisés.

## Promouvoir la santé sexuelle et reproductive

**QuestionSexualité** Le site [Questionsexualite.fr](https://questionsexualite.fr) est le site d'information sur la santé sexuelle pour toutes et tous à partir de 18 ans. Différentes thématiques y sont abordées : IST, contraception, dysfonctions ou encore discriminations et violences. Les femmes enceintes et les jeunes mères pourront tirer profit des articles sur le sexe pendant la grossesse et après l'arrivée d'un enfant, sur la contraception après un accouchement ou encore sur la fausse couche, etc.

## Promouvoir la santé périnatale des personnes migrantes

Les livrets de santé bilingues



Support de communication et de dialogue pour les personnes migrantes et les professionnels de la santé ou du social, les livrets de santé bilingues sont conçus pour aider chacun à mieux comprendre le système de protection maladie français, les droits et démarches. Ils sont disponibles en 17 langues. Un chapitre est dédié à la grossesse et au parcours 1000 premiers jours. N'hésitez pas à commander.



A destination des professionnels : un guide pratique sur l'accès aux droits et aux soins en partenariat avec le Comité pour la santé des exilés (Comede).

Pour commander nos supports imprimés : <https://selfservice.santepubliquefrance.fr/>

## Les projets prévention de la région La Réunion

### Les services PMI proposant l'intervention PANJO en juin 2026

[eval.panjo@santepubliquefrance.fr](mailto:eval.panjo@santepubliquefrance.fr)

### Intervention des partenaires de Santé publique France

#### FEES



Le projet Femmes enceintes environnement et santé (FEES) est porté par l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) et certaines unions régionales de la Mutualité française. Il consiste à former les professionnels de santé et sensibilise les futurs et jeunes parents aux expositions domestiques aux polluants. Il vise à créer un environnement favorable à la santé des femmes enceintes et des nourrissons, en transmettant des conseils validés scientifiquement, simples à appliquer. Actuellement, le projet se développe dans les régions Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand-Est, La Réunion et Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec les acteurs locaux.

#### IHAB



L'Initiative hôpital ami des bébés (IHAB), est un programme de l'OMS et de l'Unicef déployé dans les services de maternité et de néonatalogie. L'IHAB contribue à créer un environnement favorable à l'allaitement et à développer des pratiques de soins centrés sur les rythmes et besoins des mères et des nouveau nés. La France compte aujourd'hui 83 établissements labellisés et la démarche continue à se déployer dans toutes les régions-une naissance sur 4 a lieu en France dans une maternité IHAB (labellisée ou en cours de labellisation). Santé publique France, au travers de son programme 1000 premiers jours, soutient le label IHAB. Pour en savoir plus et faire connaître IHAB dans vos réseaux : [plaquette institutionnelle](#).

## Méthodologie

### Populations, période et zones géographiques

Ce bulletin porte sur deux populations principales :

- Les femmes ayant accouché d'au moins un enfant (né vivant ou mort-né), selon la définition française : naissance à partir de 22 semaines d'aménorrhée ou poids de l'enfant  $\geq$  500 grammes.
- Les enfants issus de naissances vivantes ou mort-nées, selon les mêmes seuils.

Quand cela a été possible (SNDS, Etat-Civil), les indicateurs ont été déclinés annuellement entre 2012 et 2024, et pour la France entière incluant l'Hexagone, les cinq départements et régions

d'outre-mer (DROM) : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte, et deux des collectivités d'Outre-mer (COM) : Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Pour la majorité des indicateurs (SNDS, Etat civil, CépiDC, ENCMM), la déclinaison territoriale est réalisée selon le domicile de la femme ou de l'enfant.

Pour les indicateurs issus de l'ENP, la déclinaison est réalisée selon le lieu d'accouchement / de naissance et pour les indicateurs issus du CNCDN, la déclinaison est réalisée selon le lieu du dépistage, donc principalement le lieu de naissance.

## Sources de données

### Enquête nationale périnatale (ENP) et ENP-DROM

L'Enquête nationale périnatale (ENP) est une enquête transversale répétée environ tous les six ans depuis 1995 (données 2010, 2016 et 2021 dans ce bulletin). Le recueil est réalisé dans toutes les maternités (publiques et privées) et les maisons de naissance pendant une semaine. Toutes les naissances vivantes et mort-nées (âgées d'au moins 22 semaines d'aménorrhée ou pesant au moins 500 gr à la naissance) sont incluses. Les données portent sur les pratiques médicales, les facteurs de risque, les caractéristiques des parents et la santé de la mère et de l'enfant. Elles sont collectées :

- auprès des établissements (caractéristiques et organisation des soins)
- via le dossier médical (antécédents obstétricaux, déroulement de l'accouchement, état de santé de la mère avant, pendant et après accouchement et état de santé de l'enfant)
- auprès des mères via
  - (1) un entretien en face-à-face par une sage-femme en suite de couche ;
  - (2) un auto-questionnaire web (ou via un télé-enquêteur) à 2 mois post-partum (depuis l'édition 2021 de l'ENP). Les données issues du questionnaire 2 mois post-partum ont été pondérées pour être représentative des inclusions en maternité.

En 2021, les DROM, hormis la Guyane, ont étendu la durée de l'enquête pour obtenir un échantillon représentatif (ENP-DROM). **A La Réunion, l'extension ENP a été rendue possible par la participation scientifique et le financement de l'ARS La Réunion**

#### Limites :

- L'enquête n'est pas conçue pour produire des indicateurs régionaux robustes pour toutes les régions notamment celle enregistrant moins de 400 naissances (La Réunion = 917 en maternité ; 556 à deux mois).
- En raison de faibles effectifs, les données sont non exploitables pour les DROM et la Corse sur les enquêtes 2010 et 2016 et pour la Corse et Saint-Barthélemy en 2021.
- En raison de perte dans le suivi à deux mois dans l'ENP 2021, certains indicateurs ne sont pas disponibles pour la Guyane, Mayotte et Saint-Martin.
- Les données autodéclarées peuvent être biaisées (mémoire, désirabilité sociale).

### Hospitalisations et consommations de soins (SNDS)

Le Système National des Données de Santé (SNDS), géré par la Cnam, inclut notamment :

- Les données de l'Assurance maladie (Système national d'information interrégimes de l'Assurance maladie - Sniiram) comportant les données de remboursements de soins (telles que la délivrance de médicaments, les consultations médicales, les actes paramédicaux ou les examens biologiques remboursés) ;
- Les données des séjours hospitaliers dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) comportant les données d'hospitalisations pour accouchement et pour naissance du PMSI-MCO. Cette base recueille les données médico-

administratives exhaustives relatives aux séjours dans tous les établissements publics et privés de santé de courte durée de la France entière.

Les données SNDS de ce bulletin sont issues d'une base corrigée produite par Santé publique France des naissances et des accouchements. Les corrections portent sur le traitement d'incohérences entre les séjours des mères et les séjours de leur(s) nouveau-né(s) et le traitement d'incohérences entre des séjours de transferts d'un même individu (mère ou nouveau-né).

**Limites :**

- La qualité du codage peut varier selon les établissements - rigueur des cliniciens, respect des règles de codage et des contrôles des DIM – pouvant entraîner des biais de mesure.
- Peu d'informations socio-économiques sont disponibles (hors couverture sociale et complémentaire santé), limitant l'analyse des inégalités sociales de santé.
- L'affiliation à la sécurité sociale est insuffisante sur Mayotte pour permettre de disposer de certaines données sur ce territoire.
- Ces contraintes imposent une interprétation prudente des résultats et une connaissance approfondie de ses spécificités pour éviter les erreurs d'analyse.

[Plus d'informations sur les données du SNDS](#)

### État civil (Insee)

Les données d'état civil, fournies par l'Insee, recensent chaque naissance vivante et chaque décès enregistrés en mairie. Elles couvrent l'ensemble du territoire, avec des données exhaustives et annuelles.

**Limites :**

- Certaines naissances peuvent être classées différemment entre l'état civil et le PMSI (exemple : certaines naissances enregistrées comme mort-nées dans le PMSI apparaissent comme naissances vivantes suivies d'un décès le jour même dans les registres d'état civil)
- Mayotte est inclus depuis 2014.
- Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont regroupés avec la Guadeloupe.

[Plus d'informations sur les bases des naissances vivantes](#)

[Plus d'informations sur les bases des décès](#)

### Enquête nationale confidentielle sur les morts maternels (ENCMM)

L'ENCMM est un dispositif dédié à l'étude de la mortalité maternelle en France, un phénomène rare mais révélateur de la qualité des soins périnataux. Il s'appuie sur quatre sources principales : les signalements des réseaux de santé périnatale, les certificats de décès du CépiDc, les données de l'Insee (liant naissances et décès maternels dans l'année suivant l'accouchement), et les bases du PMSI (décès survenus en établissement hospitalier). L'enquête permet d'analyser les causes des décès maternels, d'évaluer leur lien avec la grossesse, et d'apprécier la qualité des soins prodigués (optimaux ou non). Elle identifie également l'évitabilité des décès pour formuler des recommandations de prévention.

**Limites :**

- Délai dans la disponibilité des données.
- Certains décès peuvent ne pas être identifiés, surtout s'ils surviennent après le post-partum immédiat.

## Centre national de coordination du dépistage néonatal (CNCDN)

Le dépistage néonatal est une stratégie de santé publique qui consiste à repérer chez le nouveau-né certaines maladies graves, rares et le plus souvent d'origine génétique, avant même l'apparition des premiers signes et symptômes ; ceci dans le but de proposer à chaque enfant une prise en charge précoce adaptée. Ce dépistage est coordonné au niveau national par le Centre national de coordination du dépistage néonatal (CNCDN) depuis 2018. Le dépistage biologique concerne 6 maladies : la phénylcétonurie, l'hypothyroïdie congénitale, l'hyperplasie congénitale des surrénales, la drépanocytose, la mucoviscidose et le déficit en Medium-Chain-Acyl-CoA Déshydrogénase.

### Limites :

- Avant 2024, le dépistage de la drépanocytose était systématique dans les DROM mais ciblé en Hexagone.
- Le déficit en MCAD a été ajouté dans le test de Guthrie depuis 2022 et, en raison d'effectifs faibles, les données ne sont pas présentées à l'échelle régionale.

## Analyses statistiques

### Comparaisons entre territoires

Pour identifier d'éventuelles différences significatives entre un territoire spécifique et le reste de la France, des tests statistiques adaptés ont été appliqués avec des tests du  $\chi^2$  pour comparer les proportions ou les distributions catégorielles.

Excepté pour les données de mortalité maternelle, caractérisées par de faibles effectifs, où un test exact basé sur la loi de Poisson a été privilégié afin d'assurer une comparaison robuste.

La significativité statistique des résultats a été classée en trois niveaux :

- $p < 0,001$  (symbolisé par \*\*\*)
- $p < 0,05$  (\*\*)
- $p < 0,10$  (\*).

Dans les commentaires, il est considéré que la différence était significative au seuil de 0,05 (\*\*). Les représentations cartographiques utilisent la discrétisation par quantiles en 5 classes pour les choroplèthes.

### Gestion des petits effectifs

En raison d'un risque potentiel de réidentification, les effectifs strictement inférieurs à 5 et différents de zéro ont été floutés, ainsi que les taux, proportions et totaux correspondants. Ce floutage explique que certains effectifs soient approximés.

## Références

[1] Santé publique France. Surveillance de la Santé Périnatale. Bulletin. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 61 pages, 08 juillet 2026. Disponible à partir de l'URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/anomalies-congenitales/bulletin-national/sante-perinatale-et-petite-enfance-en-france-entre-2012-2024>

[2] Groupe de travail « Indicateurs ScanSanté » de la FFRSP. Indicateurs de santé périnatale, France hexagonale et DROM. Février 2026. 53 pages. Disponible à partir de l'URL : <https://ffrsp.fr>

[3] Gomes E, Menguy C, Cahour L, Lebreton É, Regnault N et le groupe de travail sur les indicateurs en périnatalité. Rapport de surveillance de la santé périnatale en France 2010-2019. Santé publique France. Saint-Maurice : 2024. 165 p. Disponible à partir de l'URL : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

[4] Mamelle N, Cochet V, Claris O. Definition of fetal growth restriction according to constitutional growth potential. *Biol Neonate* 2001 ; 80:277-285. Courbes mises à jour en 2006.

[5] Salanave B, Lebreton E, Demiguel V, Regnault N et « Epifane2021 Study Group ». Alimentation des nourrissons pendant leur première année de vie. Résultats de l'étude Épifane 2021. Saint-Maurice : Santé publique France, 2024. 43 p. Disponible à partir de l'URL : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

[6] Inserm, Santé publique France. Les morts maternelles en France : mieux comprendre pour mieux prévenir. 7<sup>e</sup> rapport de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles (ENCMM), 2016-2018. Saint-Maurice : Santé publique France, 2024. 232 p. Disponible à partir de l'URL : [www.encmm.inserm.fr](http://www.encmm.inserm.fr) et [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

[7] Santé périnatale à La Réunion. Résultats de l'Enquête nationale périnatale 2021 dans les DROM (ENP-DROM 2021) | Santé publique France

## Glossaire

AFTN : Anomalies de fermeture du tube neural

AME : Aide Médicale d'Etat

C2S : Complémentaire santé solidaire

CépiDc : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès

CMV : Cytomégalovirus

CNAF : Caisse nationale des allocations familiales

Cnam : Caisse nationale d'assurance maladie

CNGOF : Collège national des gynécologues et obstétriciens français

CNCDN : Centre national de coordination du dépistage néonatal

DIM : Département de l'information médicale

DROM : Département et région d'outre-mer  
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

EPDS : *Edinburgh Postnatal Depression Scale*

ENCMM : Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles

ENP : Enquête nationale Périnatale

FEES : Femmes Enceintes Environnement et Santé

FFRSP : Fédération française des réseaux de Santé périnatale

HAS : Haute Autorité de Santé

HCSP : Haut conseil de Santé publique

HPP : Hémorragie post-partum

HTA : Hypertension artérielle

IHAB : initiative Hôpital ami des Bébés

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IST : Infection sexuellement transmissible

MIN : Mort inattendue du nourrisson

MCAD : *Medium-chain acyl-CoA dehydrogenase*

MCO : Médecine-Chirurgie-Obstétrique

OMS : Organisation mondiale de la Santé

PANJO : Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveau-nés et de leurs Jeunes parents

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information

RSEV : Réseaux de suivi d'enfant vulnérables

SA : Semaine d'aménorrhée

SNDS : Système national des données de Santé

SNIIRAM : Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie

VBNI : Voie basse non instrumentale

## Remerciements

Santé publique France tient à remercier

- Nathalie Lelong et Camille Le Ray (Inserm, équipe Oppale),
- Emilie Marrer (Réseau Périnatal Lorrain) et Hélène Tillaut (Réseau Périnatalité Bretagne) pour le GT Indicateurs de la FFRSP

qui ont contribué à sélectionner les indicateurs à diffuser dans ce bulletin.

Nous remercions également l'ensemble des partenaires en région qui ont contribué à la rédaction et l'interprétation des résultats de ce bulletin

## Équipe de rédaction

**Auteurs :** Jamel Daoudi – Santé publique France La Réunion

**Fourniture des données & Conception de la maquette :**

- Elodie Lebreton, Daniel Bejarano-Quisoboni (Santé publique France, Direction des maladies non transmissibles et traumatismes)
- Lisa Cahour, Oumayma Zougagh (Santé publique France, Direction Appui, Traitements et Analyses de données),
- Maud Gorza, Sandie Sempé (Santé publique France, Direction Prévention et Promotion de la Santé)
- François Clinard, Amandine Cochet, Sandrine Coquet, Jamel Daoudi, Noémie Fortin, Valérie Henry, Mélanie Martel, Mathilde Melin, Hélène Prouvost, Mathieu Rivière, Emmanuelle Vaissière, Nicolas Vincent (Santé publique France, Direction des Régions)
- Garance Doudeau (Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal)
- Annick Vilain (DREES)

**Pour nous citer :** Surveillance de la Santé Périnatale. Bulletin. Édition La Réunion. Saint-Maurice : Santé publique France, 45 pages, 08 juillet 2026

**Directrice de publication :** Aude Martin de Viviés

**Date de publication :** 08 juillet 2026

**Contact :** [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)